

# CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

**Séance Plénière du lundi 24 juin 2019**

## **Schéma Régional de l'Information Jeunesse**

### **Synthèse**

En Nouvelle-Aquitaine, la Région et l'Etat s'appuient sur un réseau Information Jeunesse (IJ) constitué d'un partenaire privilégié tête de réseau : le Centre Régional de l'information Jeunesse (fusionné en avril 2018) ainsi que sur environ 150 Bureaux Information Jeunesse et/ou Points Information Jeunesse, associatifs ou publics répartis sur l'ensemble de la Région.

L'Etat, la Région et le Réseau Information Jeunesse partagent la même ambition, « donner aux jeunes l'accès à une information généraliste, objective, fiable et de qualité touchant tous les domaines de leur vie quotidienne ».

Le contexte législatif a conduit à poser de nouvelles priorités et orientations dans un document cadre, un Schéma Régional de l'Information Jeunesse afin de fournir un cadre référentiel aux structures I.J. Ce document s'inscrit dans une démarche qualité nouvelle en adéquation avec les pratiques et les besoins exprimés par les jeunes de pouvoir participer aux prises de décisions des politiques de jeunesse.

### **Incidence Financière Régionale**

480 000 € ont été inscrits au budget 2019.

### **Autres Partenaires mobilisés**

Le Rectorat, La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sport, et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine, et le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine ont été mobilisés.

---

# PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

## SEANCE PLENIERE DU LUNDI 24 JUIN 2019

**N° délibération :**

N° Ordre : 31

Réf. Interne : 307088

B - JEUNESSE

B06 - ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

**206C - Développer le soutien aux actions d'éducation citoyenne****OBJET : Schéma Régional de l'Information Jeunesse**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 4221-1 ;
  - Vu le code du travail, notamment son art. L. 6111-3 ;
  - Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment son art. 54 ;
  - Vu le décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017 ;
- Vu l'avis du Conseil Économique Sociale et Environnemental Régional,
- La commission GIA « Sports, Jeunesse, Solidarités, Handicap » réunie et consultée ;

Les réformes territoriales du 16 janvier 2015 et du 7 août 2015 et la loi Egalité et Citoyenneté du 26 janvier 2017 ont posé le nouveau périmètre d'un pilotage de la stratégie régionale de l'Information Jeunesse partagé entre l'Etat et la Région et invitent à de nouvelles modalités de travail.

Parallèlement, les concertations engagées dans le cadre du Comité Régional de la Mobilité en 2016 et de la Conférence Territoriale de la Jeunesse en 2018 ont permis de connaître les besoins et les attentes des jeunes et ont conduit à dessiner de nouveaux chantiers ambitieux dont notamment une organisation renouvelée du réseau de l'Information Jeunesse (IJ).

Les conclusions de ces concertations ont permis de confirmer que l'Information Jeunesse est un outil transversal, au service des politiques publiques, et qui contribue à leur déploiement grâce à son maillage territorial de 150 points d'accueil de proximité. En complémentarité, le déploiement des Référents Jeunesse, sur 60 territoires cibles de Nouvelle-Aquitaine, contribue aussi à la diffusion de l'information auprès des jeunes dans un souci d'équité d'accès aux droits.

En outre, la réforme relative à la liberté de choisir son orientation professionnelle révèle de nouveaux enjeux tant dans les pratiques d'information de l'orientation que dans l'accompagnement à l'information.

Ainsi, les acteurs du réseau Information Jeunesse couvrent l'ensemble des champs inhérent à la vie quotidienne des jeunes.

Au regard de ce nouveau contexte, le Rectorat, la Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale, et la Région ont construit une réflexion partenariale autour d'un cadre référentiel de l'Information Jeunesse, associant le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine, entité ressource des acteurs au niveau régional.

Pour répondre à cette ambition commune, il vous est proposé le Schéma Régional de l'Information Jeunesse dont l'objectif est de capter tous les publics jeunes et permettre au réseau de mieux pérenniser sa stratégie et sa démarche sur tous les territoires.

Il est structuré autour trois priorités :

1. Accompagner l'Information Jeunesse dans ses évolutions pour renforcer la proximité avec les jeunes,
2. Renforcer la fonction ressource de l'Information Jeunesse,
3. Légitimer la place de l'information Jeunesse dans les politiques en faveur de la jeunesse.

La Région affirme ainsi son engagement en faveur de l'Information Jeunesse, dans ses actions pour permettre aux jeunes l'accès à une information « généraliste, objective, fiable, et de qualité touchant tous les domaines de leur vie quotidienne » et pour renforcer la professionnalisation des acteurs et la structuration de l'Information Jeunesse sur le territoire néo-aquitain.

**Après en avoir délibéré,**

**Le CONSEIL REGIONAL décide :**

- **d'APPROUVER** le Schéma Régional de l'Information Jeunesse tel que présenté en annexe,

Décision de l'assemblée plénière :

Le Président du Conseil Régional,

ALAIN ROUSSET

JEUNESSE

**schéma Régional**

# INFORMATION JEUNESSE

Nouvelle-Aquitaine

2019 > 2022



Préfecture  
de la Région  
Nouvelle-Aquitaine



Académie  
de la Nouvelle-Aquitaine



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Centre Régional  
INFORMATION  
JEUNESSE  
NOUVELLE-AQUITAINE

# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 /</b>	
<b>UN CADRE GENERAL MARQUE PAR LE CHANGEMENT</b>	› 4
1.1 De la réforme territoriale à la loi "Egalité et Citoyenneté et la loi "liberté de choisir son avenir professionnel"	› 5
1.2 Les concertations partenariales qui participent à une dynamique de changement	› 6
<b>PARTIE 2 /</b>	
<b>LES DYNAMIQUES DU RESEAU IJ, LEVIERS DES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA / DES JEUNESSE (S)</b>	› 8
2.1 Un réseau dense qui maille le territoire	› 9
2.1.1- Une animation portée par différents acteurs	› 10
2.1.2- Des compétences à renouveler en continue	› 11
2.2 Les prérogatives essentielles de l'IJ	› 12
2.2.1- IJ et l'engagement	› 13
2.2.2- IJ et la mobilité	› 13
2.2.3- IJ et l'orientation	› 14
2.2.4z- IJ et l'activation des droits	› 16
<b>PARTIE 3 /</b>	
<b>LES AXES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMELIORATION 2019-2022</b>	› 18
3.1 Une gouvernance prenant nécessairement en compte la participation des jeunes	› 19
3.2 Une attention particulière à la montée en compétence du réseau IJ	› 20
3.3 Le réseau territorial de 60 référents jeunesse	› 20
<b>UN PLAN D' ACTIONS À RAPIDEMENT DÉPLOYER</b>	› 21
<b>ANNEXES</b>	› 25
Comité Régional de la Mobilité des Jeunes	› 26
Réseau Information Jeunesse	› 64



Dans un contexte d'effervescence de l'information et de recherche de l'instantané générés par les réseaux sociaux et les nouveaux médias, un nombre conséquent de jeunes s'avèrent paradoxalement être déconnectés de l'Information Jeunesse (IJ). La surinformation médiatique et l'hyper-connectivité de la jeunesse ont engendré une désinformation. Une majorité de jeunes n'ont pas connaissance des ressources proposées par le réseau de l'Information Jeunesse malgré 168 points d'accueil de proximité présents sur le territoire régional.

La loi Education et Citoyenneté du 27 janvier 2017 confère une compétence partagée entre l'Etat et la Région en matière d'Information Jeunesse et prévoit pour l'Etat (art. 54) une procédure de labellisation des structures permettant aux jeunes d'avoir accès à une information « **généraliste, objective, fiable, de qualité, gratuite et en libre accès touchant tous les domaines de leur vie quotidienne** » en renforçant la mission de service public, confiée à l'Information Jeunesse.

Les travaux menés dans le cadre du Comité Régional de la Mobilité (COREMOB) en 2016 et de la Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ) en 2018 ont révélé la nécessité de renouveler le concept de l'Information Jeunesse. Les conclusions de ces deux concertations ont posé quatre axes de travail : la participation des jeunes, la stratégie numérique, l'évolution des lieux d'accueil, la pratique de l'IJ « Hors les Murs ».

C'est pourquoi les pratiques de communication, d'information et d'accompagnement de ce réseau, sont aujourd'hui confrontées à une nécessaire adaptation et évolution. La définition des nouvelles contributions de cet écosystème a pour objectif de répondre aux nouveaux usages des jeunes afin d'être un levier des politiques publiques de jeunesse.

L'Etat, la Région et le Réseau IJ partagent la même ambition. Il est aujourd'hui indispensable de poser de nouvelles priorités et orientations dans un Schéma Régional Territorial de l'Information Jeunesse afin de fournir aux structures IJ un cadre référentiel et une démarche qualité nouvelle en adéquation avec les pratiques et les besoins exprimés par les jeunes de participer aux prises de décisions des politiques de jeunesse.

**Ce document-cadre pose :**

- › Le contexte réformateur à l'origine de ce Schéma Régional de l'Information Jeunesse.
- › Les dynamiques du réseau IJ, leviers des politiques de jeunesse
- › Le plan d'actions partenarial à déployer

Le Recteur  
de Région  
Nouvelle-Aquitaine  
**Olivier DUGRIP**

La Préfète  
de Région  
Nouvelle-Aquitaine  
**Fabienne BUCCIO**

Le Président  
du Conseil Régional  
Nouvelle-Aquitaine  
**Alain ROUSSET**

Le Président  
du Centre Régional  
Information Jeunesse  
Nouvelle-Aquitaine  
**Constance DE PEYRELONGUE**



# PARTIE I

## UN CADRE GÉNÉRAL MARQUÉ PAR LE CHANGEMENT



## De la réforme territoriale à la loi « Égalité et Citoyenneté » et la loi « liberté de choisir son avenir professionnel »

Le contexte territorial dans lequel s'inscrit le réseau Information Jeunesse a été modifié par les textes suivants et l'Information Jeunesse (IJ) se voit pour la première fois inscrite dans un cadre législatif inclusif :

- › Les lois du 16 janvier 2015 créant les nouvelles régions et celle du 7 août 2015 (dite loi NOTRe) leur confiant de nouvelles compétences, ont conduit à la création de la région Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016, fusion des 3 territoires, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine. Cette modification a impacté le réseau Information Jeunesse, notamment par la fusion des Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ).
- › La loi « Égalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017 pose le principe d'émancipation des jeunes par l'accompagnement de leur parcours vers l'autonomie et en leur garantissant les informations dont ils ont besoin pour s'insérer et accéder pleinement à leurs droits.
- › La loi du 5 septembre 2018 portant sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » complète la réforme précédente en conférant aux régions, en partenariat avec les services de l'Etat, « l'organisation d'actions d'information sur les métiers et les formations aux niveaux régionaux, nationaux et européens ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle en direction des élèves, des apprentis, ainsi que des étudiants dans les établissements scolaires et universitaires ».

*Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) a pour missions principales de communiquer sur les informations pertinentes relevant des jeunes. « Il assure également l'accueil et l'information des jeunes de Bordeaux, Limoges et Poitiers ».*

Cette modification législative entraîne la nécessité d'un co-pilotage de la stratégie régionale de l'IJ entre l'État, la Région et le **Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine (CRIJ NA)** et la mise en œuvre de nouvelles modalités de travail partagées.

Par ailleurs, le nouveau cadre de labellisation de l'IJ, défini par le **décret du 19 avril 2017** et porté par l'Etat, se nourrit de ces textes et de la dynamique partenariale.

**Au regard de ce nouveau contexte, l'Etat et la Région ont construit une réflexion partenariale autour d'un cadre référentiel de l'Information Jeunesse associant le CRIJ NA, entité ressource des acteurs IJ au niveau régional.**

## 1.2

### des concertations partenariales qui participent à une dynamique de changement

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté, dans son article 54 dispose :

*« Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics ».*

L'État, le Rectorat, la DRJSCS et la Région ont engagé dès 2017, des démarches de concertation par la mise en place du Comité Régional de la Mobilité (COREMOB) puis de la **Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ)** en 2018.

Les travaux menés dans le cadre de ces dialogues structurés ont conduit à poser de nouvelles modalités de travail en favorisant le dialogue avec les citoyens, notamment les jeunes et la société civile dans le but d'améliorer les politiques publiques de la jeunesse.

L'Information Jeunesse a fait l'objet d'une commission thématique, dont les travaux ont permis de mettre en perspective les attentes des jeunes avec les enjeux des acteurs de l'IJ et les besoins de territoires.

Au cours de la CTJ, les jeunes ont souligné l'importance d'une application des valeurs inhérentes à l'IJ : la co-construction de la stratégie et des supports, la participation des jeunes, la qualité et l'accessibilité de l'IJ. Ces valeurs ont été associées à la simplicité, la cohérence, la performance pour que l'IJ touche tous les publics.

**La Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ)** représente un organe de concertation pour les politiques publiques de jeunesse, et est composée des acteurs institutionnels, des jeunes et des acteurs associatifs.



Extrait de la CTJ

## 1 LIGNE DIRECTRICE > 7 AXES

---

La ligne directrice proposée s'articule autour du concept « **Information Jeunesse partout, pour tous** » autour des 7 axes suivants :

1. **Réfléchir à un lieu physique « jeune » et numérique dans une logique de flux** : espace de communication et de diffusion. Les jeunes sont co-gestionnaires de cet espace. Cette action implique la notion de tiers lieu par une mutualisation de l'espace, un décloisonnement des offres de services et d'informations,
2. **Mettre en place un Binôme usagers – professionnels**, où les jeunes sont acteurs, gestionnaires, créateurs de contenus,
3. **Créer une communauté d'usagers bénévoles** (sur le principe des hôtes et greeters) : organiser des retours d'expérience, partager les parcours de pairs à pairs,
4. **Créer un Bureau d'Information Jeunesse mobile** (application mobile, outline) et **nomade** (notion d'itinérance et de parcours),
5. **Créer la marque « information jeunesse »** pour favoriser l'identification et la visibilité de ces lieux par les jeunes,
6. **Concevoir une stratégie** de l'information jeunesse via des influenceurs,
7. **Intégrer les usagers dans le processus de formation** des professionnels de l'information jeunesse.

Acteur et participant associatif à la CTJ, le **CRIJ Nouvelle-Aquitaine** s'inscrit dans ce nouveau processus au travers de son projet stratégique qui s'appuie sur 5 piliers déployés territorialement sur les 3 sites de Bordeaux, Poitiers et Limoges :

- »» L'inscription du CRIJ et de l'Information Jeunesse régionale dans une dynamique de transformation des pratiques (sur les thèmes de la participation des jeunes, l'évolution des lieux, la stratégie numérique et le Hors les Murs) et de développement de projets collectifs ; la contribution à la démarche de labellisation avec le double objectif de consolider et étendre le réseau ; la promotion de l'Information Jeunesse et du réseau régionale
- »» L'affirmation du CRIJ Nouvelle-Aquitaine comme acteur essentiel du secteur jeunesse au sens large dans le but de favoriser l'efficacité et la lisibilité des politiques et des actions ;
- »» La consolidation des « fondamentaux » de l'IJ : accueil, production documentaire, mobilité, engagement des jeunes »

**Ce nouveau cadre réglementaire et institutionnel caractérisé principalement par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » a dessiné de nouvelles modalités de travail.**

**Dans ce contexte, un réseau IJ caractérisé par un portage associatif et un portage intercommunal représente toute la dynamique d'une répartition équitable de l'Information Jeunesse sur un territoire étendu et culturellement différencié.**

**Les travaux menés dans le cadre de ces concertations ont permis de confirmer que l'Information jeunesse est un outil transversal au service des politiques publiques pour contribuer à leur déploiement, en bénéficiant d'un fort maillage territorial au travers des structures Information Jeunesse.**



# PARTIE 2

## LES DYNAMIQUES DU RÉSEAU IJ, LEVIERS DES POLITIQUES EN FAVEUR DE JEUNESSE



# 2.1

## Un réseau dense qui maille le territoire

Le réseau Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup> est animé par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine créé en avril 2018. **Ce réseau est en capacité de :**

- › Faire connaître les dispositifs déployés par l'Etat et les collectivités, valoriser les initiatives locales pour les jeunes sur les territoires
- › Apporter son expertise des besoins des jeunes aux partenaires et dans les réflexions permettant l'élaboration des politiques jeunesse
- › Expérimenter des dispositifs innovants (infolabs, tiers lieux, cafés linguistiques, speed-dating, serious games...).

La carte du Réseau Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine

### (CHIFFRES LÉS)

#### CRIJ

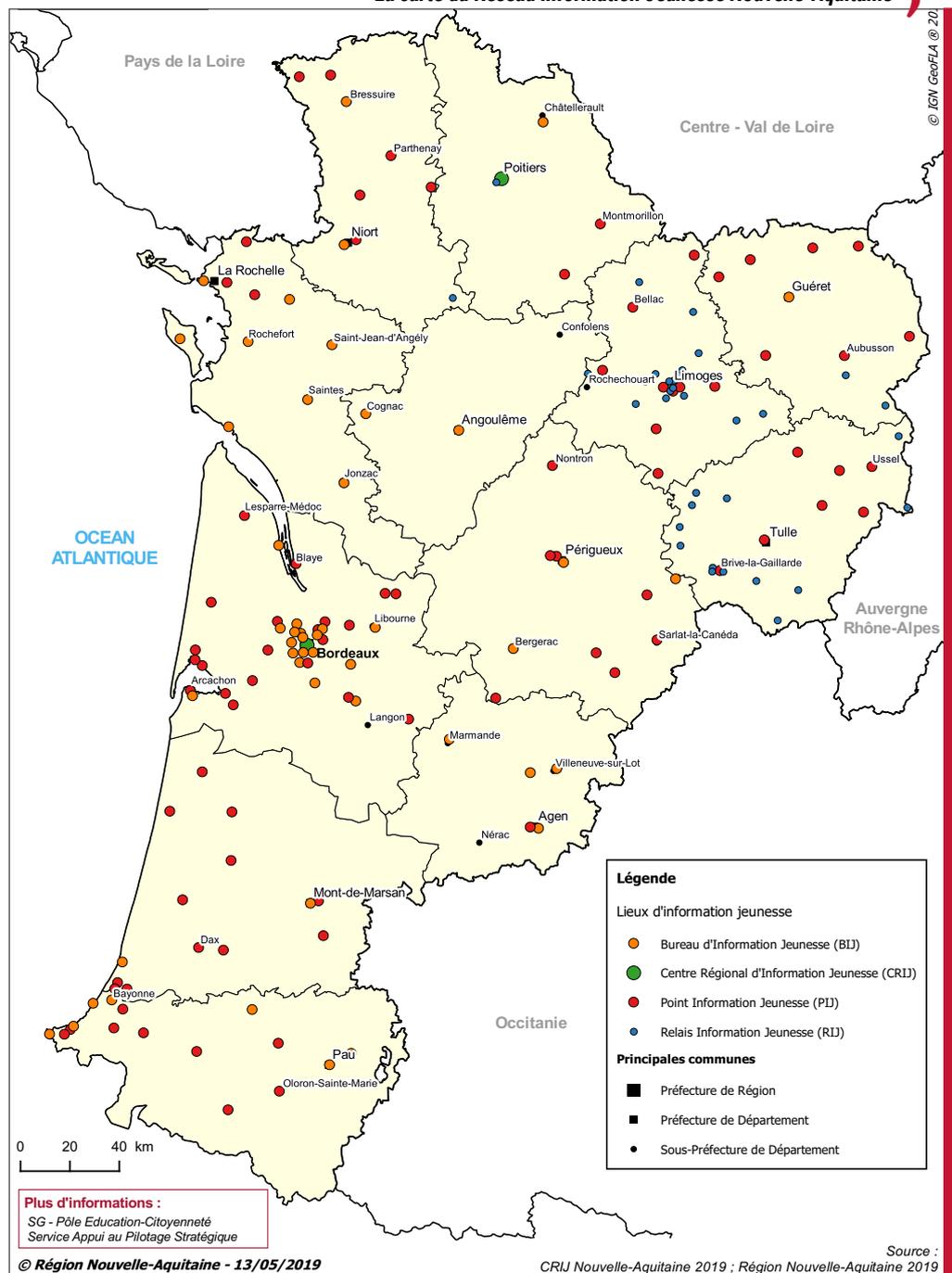
Nouvelle-Aquitaine présent sur

**3** sites (CIJ)

**48** Bureaux Information Jeunesse (BIJ)

**85** Points Information Jeunesse (PIJ)

**35** Relais Information Jeunesse (RIJ)



Plus d'informations :  
SG - Pôle Education-Citoyenneté  
Service Appui au Pilotage Stratégique

© Région Nouvelle-Aquitaine - 13/05/2019

Source : CRIJ Nouvelle-Aquitaine 2019 ; Région Nouvelle-Aquitaine 2019

1- En annexe la liste des structures IJ

### 2.1.1. Une animation portée par différents acteurs

**Le réseau est fortement porté par les collectivités locales (2/3) mais 30 % des structures sont sous statut associatif et 6 %, essentiellement des PIJ, portés par les Missions Locales.** Le portage associatif est historiquement plus fort en ex Poitou-Charentes (69 %) contrairement à l'ex- Aquitaine où 83 % des structures sont portées par des collectivités locales. En ex Limousin, la répartition est équilibrée.

Ce découpage administratif tire son origine de la répartition des compétences par collectivité territoriale. En effet, les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale soutiennent les axes de communication et les actions de proximité afin de permettre la captation et l'information d'un plus grand nombre de jeunes.

**Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine reste le principal partenaire de la Région et de l'État en tant que tête de réseau.** Mais les financeurs locaux restent attentifs à son ancrage local et soutiennent le CRIJ NA sur des actions spécifiques.

Sur certains territoires, il arrive que des structures IJ aient également un rôle d'animation territoriale en cohérence avec le CRIJ et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCS-PP).

**Le positionnement de l'État vis-à-vis de l'Information Jeunesse est réglementé par des textes parus en avril 2017<sup>1</sup> et s'inscrit dans 4 axes :**

1. l'État définit le cadre de la labellisation et incite les structures « Information Jeunesse » (IJ) à s'inscrire dans cette norme ;
2. l'État copilote avec le Conseil régional l'élaboration de la stratégie régionale de l'IJ ;
3. l'Etat accompagne, en lien avec le CRIJ, la labellisation des structures Information Jeunesse ;
4. l'Etat est acteur de la transition numérique du réseau IJ.

Les DDCS-PP, à travers les politiques qu'elles conduisent, accompagnent les structures IJ pour les inscrire dans les politiques locales menées en direction des jeunes. Elles permettent une reconnaissance des structures IJ auprès de leurs partenaires (CAF, conseils départementaux, MSA, DSDEN...). De par leur connaissance fine des territoires, les DDCS-PP interviennent sur l'animation des réseaux départementaux, en lien avec le CRIJ. Elles s'appuient sur ce réseau qui constitue un observatoire des besoins des jeunes pour mettre en œuvre leur projets et leurs actions en direction de ce public.

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et les DDCS-PP apportent également un soutien aux structures à travers divers outils budgétaires : budget opérationnel en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (BOP 163), appels à projets « politique de la ville », postes dédiés (FONJEP...), subventions d'aide aux projets pour les associations, etc. Les structures IJ peuvent bénéficier d'un accompagnement régional dans le cadre d'une initiative locale expérimentale.

<sup>1</sup> - Décret n°2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures "Information Jeunesse"  
- Arrêté du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures "Information Jeunesse"  
- Instruction du 24 avril 2017 relative au label "Information Jeunesse"

### *2.1.2. Des compétences à renouveler en continu*

La professionnalisation des acteurs de l'IJ est un enjeu majeur pour répondre aux évolutions des jeunes et de leur environnement. Nouveaux usages, nouvelles pratiques nécessitent de nouvelles postures professionnelles. De plus la nécessité pour les professionnels de l'IJ d'être en mesure d'intervenir sur des domaines très larges (orientation, mobilité, logement, santé...) implique une mise à jour régulière des connaissances.

La **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE) constitue également un outil de valorisation et de reconnaissance de parcours multisectoriel pour les professionnels jeunesse. Au sein du réseau, par exemple la VAE dans une dimension collective, en « Chargé d'accompagnement social et professionnel » proposée par le Centre National Arts et Métiers (CNAM) est particulièrement pertinente.

Les partenaires s'accordent sur l'importance de définir une stratégie de formation en cohérence avec les objectifs du schéma et mobilisant les ressources des autres acteurs de la formation pour l'ensemble des professionnels de l'Information Jeunesse.



## 2.2

### Les prérogatives essentielles de l'IJ

#### 2.2.1. L'IJ et l'engagement des jeunes

**L'engagement des jeunes constitue un levier essentiel de leur accès à l'autonomie.** En se confrontant à la réalisation du projet individuel et/ou collectif que peut constituer l'engagement quelle que soit sa forme, le jeune s'approprie une première expérience autonome qui constituera souvent un élément fondateur de son parcours. A ce titre le réseau information jeunesse est très investi sur le sujet.

Les Jeunes de Nouvelle-Aquitaine se singularisent par un engagement plus fort qu'au niveau national (29% contre 24%).

Depuis plusieurs années, le réseau a démontré sa capacité à promouvoir et soutenir la politique du service civique ainsi que d'autres formes d'engagement (volontariat européen, mobilité internationale, accompagnement de projets de jeunes et de création d'entreprises) et ceci doit être développé.

**Le réseau IJ constitue une ressource d'information sur les différents dispositifs existants** et les structures du secteur (BIJ, PIJ et CRIJ) accueillent de nombreux jeunes en questionnement sur le sujet. Elles sont également bien placées pour favoriser le rapprochement des offres et demandes par leur mise en ligne et leur diffusion et aussi par l'organisation d'évènements tels que les Service Civique Datings. D'autres dispositifs tels que le **Service Civique d'Initiative** (CRIJ site de Limoges) ou le post-Service Civique (réalisé sur le site du CRIJ à Bordeaux) favorisent également la recherche ou le déroulement des Services Civiques.

Enfin pour ce qui est de **l'accompagnement de projets de jeunes et de création d'entreprises**, le CRIJ Nouvelle-Aquitaine prévoit dans son plan d'actions 2019 de développer la production documentaire d'outils permettant une information appropriée et personnalisée aux jeunes sur les dispositifs et structures mobilisables selon leur territoire et typologie de projets (structures d'accompagnement, financeurs, dispositifs institutionnels...) et l'organisation de rencontres thématiques pour une orientation de premier niveau.

**Le Service Civique Inversé** permet aux jeunes de définir eux-mêmes le contenu des missions et leur parcours citoyen.



« Projet ExpOSE – RADSI »

**Le Comité Régional de la MOBilité** a vocation à coordonner les actions d'information, de sensibilisation et de valorisation de la Mobilité afin de donner cette opportunité à tous les jeunes, de tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine.

### 2.2.2. L'IJ et la mobilité

Présidés par le Préfet, le Recteur et le Président du Conseil régional, le **Comité Régional de la Mobilité (COREMOB)** associe entre 2015 et 2017, les acteurs de l'éducation formelle, non-formelle et de la formation professionnelle autour de la thématique de l'accès à la mobilité aux jeunes.

Dans l'objectif de favoriser la mobilité des jeunes à travers une meilleure coordination, une meilleure lisibilité de l'offre et un meilleur partage de l'information sur le territoire, le **COREMOB Nouvelle-Aquitaine** a été installé en décembre 2016<sup>1</sup>.

En Nouvelle-Aquitaine, les 5 commissions thématiques organisées pendant l'année 2017 ont abouti à la rédaction d'un **plan triennal 2018/2020 décliné en 24 actions**<sup>2</sup>.

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine, en raison de la qualité de ses démarches (cf. charte nationale et européenne de l'information jeunesse) et de son expertise en terme de diffusion d'informations, est appelé à coordonner les actions relatives à l'accueil et l'envoi de jeunes, notamment en coordonnant l'élaboration de chartes et de guides répertoriant les aides et dispositifs en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Dans le domaine européen, les 3 sites du Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine ont développé des projets et des compétences reconnues par les institutions, les associations, le grand public : travail en réseau avec de nombreux partenaires pour la **mise en place du Joli Mois de l'Europe**, promotion du **programme Erasmus+ et du Corps Européen de Solidarité (CES)** pour les jeunes ayant moins d'opportunités, **labellisation Eurodesk des 3 CRIJ** et animation du réseau (le label Eurodesk est démultiplié dans le seul réseau Information Jeunesse depuis 1966 ; il est présent dans 34 pays européens).

Il y a 48 centres Europe Direct en France et plus de 500 au niveau européen. Les structures labellisées Europe Direct, interface entre l'UE et les citoyens au niveau local, proposent des temps d'échanges permettant d'animer le débat européen sur le territoire et de traiter différents sujets d'actualité.

La **labellisation "Europe Direct"** par la Commission européenne du Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux et à Poitiers, de la Maison de l'Europe de la Vienne, le travail de partenariat avec les organismes à vocation communautaire attestent de l'expérience acquise dans ce domaine.

C'est dans ce cadre que le CRIJNA intervient régulièrement dans les établissements scolaires, est présent aux salons de l'orientation, organise des conférences, des débats, des sessions d'information auprès des jeunes et des professionnels, des événements culturels comme les Cafés linguistiques ou le Joli Mois de l'Europe.



1- Cette installation fait suite à un diagnostic prégnant révélant les difficultés d'accès à la mobilité de certains jeunes, la disparité des financements de mobilité et la méconnaissance de certains dispositifs.

2 - En annexe le plan d'actions COREMOB

Dans le cadre d'actions du COREMOB, le CRIJ pilote la **plateforme d'accompagnement à la mobilité et d'accès aux offres de mobilité, So Mobilité**. Il portera également le déploiement d'un site web en partenariat avec les acteurs de la Jeunesse et de la Mobilité. Ce guichet unique a pour objectif de mutualiser les ressources dédiées à la mobilité internationale et de simplifier les démarches des jeunes de Nouvelle-Aquitaine dans le champ de la mobilité.

### 2.2.3. l'IJ et l'orientation

L'article 54 de la Loi Égalité et citoyenneté, offre « la possibilité à la Région de reconnaître comme participant au **Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO) les organismes qui proposent à destination des jeunes de 16 à 25 ans une information sur l'accès aux droits et aux loisirs. La récente loi du 5 septembre 2018 relative à la « liberté de choisir son avenir professionnel » modifie la place de la discipline « orientation » dans le paysage de l'Information Jeunesse.

Créé par la loi du 5 mars 2014, le **Service Public Régional de l'Orientation** porte l'orientation tout au long de la vie et l'articulation des actions entre les différents acteurs



Extrait de la CTJ

En effet, les demandes relatives à l'orientation représentent 50% des demandes des jeunes. Il s'agit pour les acteurs de l'Information Jeunesse, de dépasser la notion de « contribution » à la thématique de l'orientation, auparavant identifiée par le rapport Phare<sup>1</sup> et de renforcer les fondements :

- › **La redirection du public** : les structures IJ infrarégionales deviennent un lieu où l'information de premier niveau est disponible pour tous les jeunes du lycée et du collège et redirigent les publics vers les offres de formation, la documentation métier et dispositifs spécialisés d'accompagnement à l'orientation ;
- › **La diversification du public** auprès des structures spécialisées : le réseau IJ mobilise les jeunes sur des actions dédiés à l'emploi organisées par la Région ou des partenaires du SPRO.
- › **La mise en complémentarité des outils** : le réseau IJ doit valoriser et mutualiser les ressources disponibles auprès des partenaires du SPRO, sur ses expertises et ses outils spécifiques<sup>2</sup>.

1- L'expérimentation, conduite dans 8 régions – parmi lesquelles Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, a permis d'identifier la plus-value de la contribution du réseau Information Jeunesse au SPRO.

Site web <https://seriousgamemitiers.com> développé par le CRIJ Limousin.

2- C'est le cas d'actions telles que l'application Smartphone en Bretagne, l'état des lieux des productions documentaires en Limousin, le site web en Pays de la Loire, ou encore l'outil d'autoévaluation des partenariats et du service rendu, en Rhône-Alpes.

- › **La connaissance des besoins du public** : le décryptage par le réseau IJ des attentes, pratiques et besoins des publics « jeunes » accueillis dans ses structures urbaines, périurbaines et rurales<sup>3</sup> pour apporter une information de premier niveau, personnalisée.
- › **L'autonomie des jeunes** : ce volet reste souvent peu exploité par les partenaires du SPRO : la capacité de l'IJ à apporter une éducation à l'information et à favoriser une plus grande autonomie des jeunes dans la construction de leurs parcours d'orientation<sup>4</sup> comme l'opportunité offerte par l'IJ à associer les jeunes dans le développement d'actions « emploi et orientation » par les échanges de pair à pair. La loi du 5 septembre 2018<sup>5</sup> permet également une articulation avec les établissements du secondaire et du secteur universitaire, les acteurs régionaux de l'orientation et donc le réseau IJ.
- › **La garantie d'une information au sens large et généraliste** à destination de tous les jeunes pose le principe d'une plus grande efficacité des dispositifs d'orientation appréhendés de manière inclusive et globale : organiser des actions hors les murs, dans les lieux de vie des jeunes, communiquer la documentation produite régionalement, aborder les questions de l'orientation en l'articulant à la mobilité ou au logement.

### › (E NOUVEAU CONTEXTE INVITE À

1. Créer une articulation entre les structures IJ reconnues comme un acteur de l'orientation et la stratégie régionale
2. Affirmer la dimension généraliste du réseau IJ dans sa contribution au SPRO

3- Exemple de l'outil d'auto-évaluation des partenariats en Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore de l'action Infolab sur le Grand-Poitiers.

4 - C'est le cas d'actions telles que le jeu Pas à Pas en Bretagne

5 - Loi du 5 septembre 2018 portant sur la liberté de choisir son avenir professionnel

#### 2.2.4. L'IJ et l'activation des droits

**L'accès aux droits et aux dispositifs est une réelle problématique pour les jeunes,** notamment ceux qui entrent dans des démarches d'autonomie et de décohabitation d'avec leurs parents.

28 % des jeunes néo aquitains ont déclaré qu'au cours des 12 derniers mois, ils n'avaient pas bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux contre 22 % des jeunes français, ce qui les place au 2<sup>e</sup> rang après les bretons. (Source : Baromètre jeunesse 2018 – DJEPVA - INJEP).

En pratique, **les jeunes sont très peu informés en amont d'une démarche administrative ;** ils recherchent l'information en réaction à un besoin, et non par anticipation. Quand ils parviennent à pousser la porte d'une institution, celle-ci les dirige rarement vers d'autres solutions ou dispositifs, n'offrant ainsi que peu de rebond en termes d'information (Source : « Arrêtons de les mettre dans des cases, pour un choc de simplification » - Rapport de mission Mars 2017).

De manière générale, 38% des 18-30 ans ne savent pas s'ils ont renoncé à des droits, et 18% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de tous les droits auxquels ils pouvaient prétendre, au cours de l'année écoulée. Ainsi, le non-recours pourrait concerner plus d'un jeune sur deux et dans une proportion plus marquée les jeunes qui ne sont pas en emploi ou qui ne sont pas ou que peu qualifiés.

Enfin, 48% des jeunes ne font pas confiance ou peu confiance aux administrations et 77% des 18-25 ans ne font pas confiance aux élus pour défendre les intérêts de la jeunesse (Source : Baromètre Jeunesse et Confiance Opinionway pour « Vers le Haut » novembre 2016).

**Passant de la tutelle familiale à l'indépendance, les jeunes traversent une phase lors de laquelle il leur sera nécessaire de s'appropriier les différents outils, dispositifs et aides mobilisables dans leur parcours de vie :** aides au logement, compte formation, service civique, accompagnement de projets, recherche d'emploi, réductions transports, bourses scolaires, offres de logement étudiants, financement du permis de conduire, accompagnement à la mobilité, garantie jeunes, aides à la parentalité... autant de droits et dispositifs sur lesquels les jeunes peuvent être informés par le réseau IJ.

L'aspect généraliste et transversal de l'information permet aux jeunes d'obtenir des réponses globales et cohérentes adaptées à leurs situations plutôt que de devoir traiter les problématiques de manière cloisonnée.

Par ailleurs, l'ère numérique en développement impose de faire le lien entre accès aux droits et maîtrise des outils numériques. Le **Programme ACTION PUBLIQUE 2022** prévoit une dématérialisation totale des procédures administratives en 2022 alors que 13 millions de personnes en France sont en difficulté avec le numérique. Contrairement aux idées reçues, tous les jeunes ne sont pas à l'aise avec le numérique et la maîtrise des réseaux sociaux ou des jeux vidéo n'implique pas toujours celle des outils bureautiques et des démarches en ligne.

**Le réseau Information Jeunesse doit s'investir dans la médiation numérique** pour accompagner les personnes fréquentant ses lieux d'accueil dans la maîtrise de ces outils et favoriser leur inclusion numérique.

**Dans cet objectif, le CRIJ Nouvelle Aquitaine travaillera en 2019 à plusieurs démarches visant à développer la médiation numérique au sein du réseau :**

- › formations à la médiation numérique en direction du réseau,
- › mise en place des prestations APTIC<sup>1</sup> au sein du réseau,
- › participation au consortium de réponse à l'Appel à Projets Hub France Connectée en Nouvelle Aquitaine..."

**Les acteurs du réseau IJ couvrent l'ensemble des champs inhérents à la vie quotidienne des jeunes et à leurs démarches d'accès à l'autonomie. La réforme relative à la liberté de choisir son orientation professionnelle révèle de nouveaux enjeux tant dans les pratiques d'information de l'orientation que dans l'accompagnement à l'information.**

**Dans cette logique il apparaît pertinent d'articuler les actions afin de capter tous les publics jeunes et permettre au réseau de mieux pérenniser sa stratégie et sa démarche sur tous les territoires.**



---

<sup>1</sup> - APTIC est le chèque-services numérique développé par Médias-Cités Bordeaux. Conçu sur le modèle des titres-restaurants, il permet de régler les services de médiation numérique. <https://aptic.fr/>



PARTIE 3

**LES AXES DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'AMÉLIORATION 2019-2022**



## 3 PRIORITÉS > 3 AXES

A partir de cette vision croisée de l'IJ en Nouvelle-Aquitaine (concertations partenariales et nouveau projet stratégique du CRIJ) et au regard des missions et objectifs confiés à l'IJ par ses principaux partenaires, le Schéma Régional de l'Information Jeunesse en Nouvelle-Aquitaine (SRIJNA) identifie trois priorités déclinées chacune en 3 axes regroupant chacun un certain nombre d'actions. Ces actions constituent des orientations opérationnelles du Schéma et pourront être enrichies, complétées ou corrigées au fil de la mise en œuvre du SRIJNA, notamment à travers ses instances de gouvernance.

Pour chaque action, des indicateurs seront définis au préalable permettant d'évaluer le déploiement et son efficacité au regard des résultats attendus.

### 3.1

#### Une gouvernance prenant nécessairement en compte la participation des jeunes

La **gouvernance du schéma sera élargie aux acteurs locaux** (élus, responsables associatifs, acteurs économiques et usagers) et dans une **démarche participative et inclusive**.

En particulier, la **participation des jeunes à la mise en œuvre de l'Information Jeunesse** constitue un enjeu et un défi majeur pour l'ensemble des acteurs impliqués. La nécessité de comprendre les attentes et besoins des jeunes, de s'adapter aux évolutions de leurs modes de vie, usages, pratiques et rapports à l'information s'impose pour la mise en œuvre de ce schéma et sera définie comme un indicateur transversal de son déploiement.

Ainsi pour chaque action sera évaluée la part prise par les jeunes dans sa conception, sa mise en œuvre et son pilotage.

## 3.2

### Une attention particulière à la montée en compétence du réseau IJ

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine développera ainsi à partir de 2019 un Programme Régional de Formation qui sera construit sur la base de rencontres territoriales avec les professionnels. Ce programme de formation sera accompagné par l'Etat et la Région ainsi que par le Fonds Social Européen.

En complément de cet outil de formation du réseau, les structures peuvent mobiliser leurs plans de formation (en fonction de leur convention collective pour les structures IJ de statut associatif) ou le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (pour les structures IJ de statut public). Par ailleurs, **Cap métiers Nouvelle-Aquitaine** propose des dispositifs pouvant répondre aux besoins de professionnalisation de l'ensemble des acteurs du réseau, sur des thématiques aussi larges que l'ingénierie et aussi spécifiques que les supports audiovisuels et les usages numériques.

*Cap métiers Nouvelle-Aquitaine, auparavant Agence Régionale de l'Orientation, la Formation Professionnelle et l'Emploi est issu de la fusion des 3 entités régionales et concourt à la mise en œuvre de plans régionaux*

## 3.3

### Le réseau territorial de 60 référents jeunesse

150 points d'accueil de proximité soutenus par l'État et les collectivités sont répartis sur les différents territoires.

Le déploiement des **Référents Jeunesse de la Région Nouvelle-Aquitaine**, premier relais d'information, de proximité sur l'Information Jeunesse et l'Orientation qui se met en place sur 60 territoires cibles en Nouvelle-Aquitaine, permettra de compléter cette offre. Cette territorialisation s'inscrit en complémentarité du maillage du réseau pour répondre à une meilleure équité d'accès à l'Information Jeunesse.



# **UN PLAN D' ACTIONS À RAPIDEMENT DÉPLOYER**



PRIORITÉ 1

## ACCOMPAGNER L'IJ DANS SES ÉVOLUTIONS POUR RENFORCER LA PROXIMITÉ AVEC LES JEUNES

### AXE 1 LES LIEUX

- › **Accompagner les structures IJ dans l'évolution de leurs lieux d'accueils** (repenser les lieux et leurs accueils, réflexions sur les tiers lieux, évoluer vers des lieux ouverts, partagés, mutualisés...)
- › **Favoriser l'interconnaissance IJ/Tiers Lieux** (formation du réseau, rencontres, projets communs...)
- › **Décloisonner les espaces IJ afin d'accueillir des projets de jeunes** (renforcer les compétences en accompagnement de projets, partenariats avec les structures d'accompagnement, incubateurs, CAE, capitaliser les bonnes pratiques en mettant l'accent sur les publics en difficulté...)

### AXE 2 LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

- › **Doter le réseau d'un système d'information mutualisé multi-contributeurs** pouvant enrichir des portails ou sites institutionnels ou partenaires
- › **Déployer la Boussole des jeunes** comme solution numérique au besoins IJ des jeunes sur les territoires
- › **Renforcer les actions sur les usages numériques des jeunes** : présence éducative numérique (Promeneur du Net), valorisation des compétences des jeunes, information sur les métiers du numérique (en lien avec Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine), médiation numérique...

### AXE 3 LE HORS LES MURS

- › **Accompagner les structures dans la pratique du Hors les murs** (outillage, organisation, identification de partenariats, formation...)
- › **Consolider les partenariats** avec l'éducation nationale et l'enseignement supérieur
- › **Développer les partenariats** permettant d'intervenir auprès des jeunes (festivals, bibliothèques, organisations sportives, présence dans les QPV, zones rurales...).

## PRIORITÉ 2 RENFORCER LA FONCTION RESSOURCE DE L'INFORMATION JEUNESSE

### AXE 1 UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE PRODUCTION DES DONNÉES

- › Déployer l'outil IJ Stat sur la Nouvelle-Aquitaine pour harmoniser le recueil des données
- › Développer une offre de formation sur la culture des données et méthodes Infolab
- › Favoriser le recueil et l'expertise du réseau IJ sur les usages des jeunes en lien avec l'observatoire des pratiques d'information des jeunes de l'UNIJ

### AXE 2 LE RÉSEAU IJ COMME RESSOURCE DE RÉFÉRENCE SUR LA JEUNESSE, L'ENGAGEMENT ET LA MOBILITÉ

- › Développer les partenariats du réseau IJ avec les autres acteurs jeunesse (missions locales, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, associations d'éducation populaire...) ou acteurs thématiques (logement, santé, culture...)
- › L'IJ, ressource sur le service civique : développement de l'intermédiation en lien avec réseau IJ, développer les offres de mission de qualité, offres de service territoriales pour accompagner les acteurs du SC
- › L'IJ, ressource sur la mobilité : participation au COREMOB, développement de So Mobilité au sein du réseau IJ, concevoir et diffuser un guide régional des dispositifs de mobilité...

### AXE 3 LE RÔLE DU CRIJ COMME RESSOURCE POUR LE RÉSEAU IJ ET LES ACTEURS DU SECTEUR JEUNESSE

- › Développer une offre de formation à destination du réseau sur les axes du schéma (Tiers-lieux, numérique, données, accompagnement de projets jeunes...)
- › Recueillir, capitaliser et valoriser les bonnes pratiques et projets exemplaires développés au sein du réseau IJ
- › Concevoir et diffuser des ressources documentaires à destination des jeunes, du réseau et du secteur jeunesse

### **PRIORITÉ 3** — LÉGITIMER LA PLACE DE L'IJ DANS LES POLITIQUES JEUNESSE

#### **AXE 1** L'IJ COMME LEVIER DE L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

- › **Légitimer la place de l'IJ comme premier niveau d'information et d'orientation** permettant de renforcer l'accès des jeunes aux dispositifs/structures existants et veiller à la complémentarité avec les dispositifs existants (SPRO...)
- › **Associer le CRIJ/structures IJ dans la construction des politiques régionales/locales** en direction de la jeunesse
- › **Renforcer la mission de promotion** des politiques jeunesse portée par l'IJ

#### **AXE 2** DYNAMISATION DE LA CONTRIBUTION DE L'IJ AUX POLITIQUES JEUNESSES

- › **Poursuivre les actions phare** en faveur de l'emploi, du logement, de la santé et de l'accès aux droits
- › **Accompagner les démarches de dialogue** structuré entre jeunes et acteurs des politiques publiques
- › **Favoriser l'innovation du réseau IJ** dans ses actions et dans la diversité des thèmes/secteurs abordés

#### **AXE 3** REFONTE DE LA GOUVERNANCE DE L'IJ EN NOUVELLE-AQUITAINE

- › **Définir les modalités de gouvernance et de suivi du schéma**, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation
- › **Garantir le rôle et la place des jeunes dans les instances** du CRIJ et des structures IJ et la place du réseau IJ dans les instances du CRIJ.
- › **Favoriser et développer les contributions du CRIJ NA** au niveau national



ANNEXES

MOBILITÉ DES JEUNES

# Comité RÉgional de la MOBILITÉ européenne et internationale des JEUNES

PLAN D'ACTION / 2018-2020



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'ÉLÉVATION



# "A ship in harbor is safe, but that is not what ships are made for" \*

John Augustus SHEDD (1859-1928), auteur américain

Si les expériences de mobilité ont été facilitées ces 20 dernières années par un contexte européen qui a contribué à les développer dans un cadre organisé ou plus spontané, il faut admettre que celles-ci sont moins nombreuses qu'il n'y paraît et que le désir de sédentarité est partagé par le grand nombre.

La mobilité des jeunes est un instrument important de l'action publique, nous voulons que notre région soit connue et reconnue pour la qualité des projets de mobilité qu'elle conduit avec les jeunes.

Parce que collectivement nous faisons le pari qu'une expérience de mobilité participe d'un projet plus global de construction d'une identité européenne, citoyenne et démocratique, ce plan d'action en a pris la juste mesure en assumant notre responsabilité dans la transmission de ces valeurs.

Parce que nous faisons le constat qu'un accompagnement de qualité participe à la construction d'apprentissages multiples et multidimensionnels qui influencent et infléchissent le parcours de vie de ses bénéficiaires, ce plan d'action veut soutenir et renforcer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Parce que la Nouvelle-Aquitaine est un espace transfrontalier, ce plan vise à renforcer les coopérations en son sein.

Enfin, parce que nous ne nous résignons pas à laisser les déterminismes sociaux, culturels ou géographiques imprégner l'action publique, ce plan a été conçu pour rejoindre le plus grand nombre de jeunes, y compris les jeunes en situation de handicap, et ses actions ont été construites pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés des dispositifs au travers de solutions innovantes et expérimentales.

Ce plan est le fruit de l'implication soutenue et de l'intelligence collective des nombreux acteurs ayant participé aux commissions mises en place pour sa réalisation. D'ores et déjà, leur réunion a permis de débiter le travail de mutualisation des compétences, des méthodes, des outils évoqués dans les fiches d'actions et de dégager des synergies pour les trois ans à venir.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur engagement et leur disponibilité. Sans eux, nous n'aurions pas pu construire ledit plan avec autant de précision. Avec eux, nous augmentons les possibilités qu'il connaisse le succès qu'il mérite.

« \* un bateau,  
en sécurité  
dans son port  
d'attache,  
n'a pas été  
construit  
pour y rester »



### **DIDIER LALLEMENT**

**Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine,  
Préfet du Département de la Gironde**

Au terme d'une concertation rassemblant dans l'ensemble de la région de nombreux partenaires, les commissions constituées par le Coremob ont élaboré le Plan d'action présenté aujourd'hui.

Ambitieux, parce qu'il se développe sur plusieurs axes, mais réaliste, parce qu'il s'appuie sur un diagnostic partagé, ce document nous montre la voie à suivre pour les trois prochaines années. Les mesures préconisées répondent aux priorités que nous souhaitons servir : offrir au plus grand nombre de jeunes les chances d'une mobilité, élargir les options, valoriser les expériences. La proximité géographique avec l'Espagne invitait aussi à approfondir les opportunités de la coopération transfrontalière.

Je suis très confiant dans la réalisation des objectifs proposés. L'État, s'appuyant notamment sur la DRDJSCS, a pleinement joué son rôle dans cette première phase. Avec ses partenaires, il est prêt à construire une nouvelle, enrichissante et dynamique mobilité des jeunes.



### **Alain ROUSSET**

**Président de la Région Nouvelle-Aquitaine**

En créant une Direction Jeunesse et Citoyenneté, la Région Nouvelle-Aquitaine fait le choix d'agir pour les jeunes en prenant en compte toutes les spécificités de leur vie quotidienne. La mobilité internationale est l'un de ces sujets.

Le Comité Régional de la MOBilité, associe tous les acteurs du nouveau territoire régional concernés par les enjeux de mobilité internationale. C'est ainsi la garantie de mettre en place des conditions d'accompagnement et d'aides financières à la fois plus justes, plus équitables, et mieux coordonnées et adaptées aux besoins de tous les publics jeunes.

Le co-pilotage du COREMOB est ainsi une opportunité pour la Région qui va pouvoir développer des politiques en concertation avec les acteurs régionaux et ses partenaires traditionnels. Les premiers travaux qui se sont déroulés en 2017 ont déjà permis de nombreux échanges qui participeront à consolider l'institution régionale au coeur des enjeux de l'international.



### **Olivier DUGRIP**

**Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine**

Dans un monde ouvert, il est aujourd'hui plus que jamais indispensable de donner aux générations montantes la possibilité de découvrir de nouveaux environnements éducatifs, culturels, sociaux ; de trouver un enrichissement personnel et culturel qui facilite le « vivre ensemble », l'intégration dans la société et l'insertion professionnelle.

Transversales et interministérielles par nature car concernant tous les jeunes et ce, quel que soit leur statut, l'ouverture internationale et la mobilité qui en est l'une des facettes constituent des outils performants au service de l'éducation de la jeunesse de notre pays. Elles sont autant de leviers de rayonnement, de développement économique et de cohésion sociale dont notre pays ne saurait se passer.

Le développement d'une mobilité « apprenante et accompagnée » des jeunes représente le cœur de cible du Comité régional de la mobilité Nouvelle-Aquitaine. Au sein de cette instance partenariale de réflexion, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, la communauté éducative et le monde de l'entreprise se mobilisent pour favoriser l'émergence d'une mobilité offerte à chacun. Une ambition totalement partagée par la région académique Nouvelle-Aquitaine qui s'emploie à promouvoir, partout sur son territoire, une plus grande ouverture sur l'Europe et le monde.

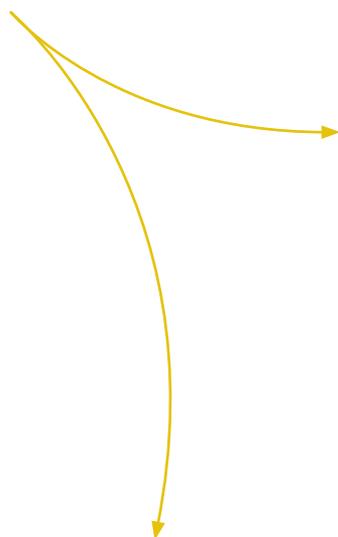
# » SOMMAIRE

<b>Les enjeux du plan d'action.....</b>	<b>) 5</b>
<b>La démarche.....</b>	<b>) 6</b>
<b>Un diagnostic...et des préconisations.....</b>	<b>) 8</b>
<b>Le plan d'action en 4 axes</b>	<b>) 10</b>
<b>AXE 1 ) Sensibiliser et mobiliser les jeunes et les professionnels de la jeunesse, stimuler le « désir de mobilité »</b>	
1. Ambassadeurs de la mobilité.....	) 12
2. Bibliothèque/vidéothèque de l'engagement .....	) 13
3. Journées de sensibilisation .....	) 14
<b>AXE 2 ) Informer et orienter</b>	
4. Développement de l'outil d'information et d'orientation« so mobilité » .....	) 15
5. Coordination et animation du réseau information sur la mobilité .....	) 16
6. Guide numérique des dispositifs de mobilité .....	) 17
7. Circuit du jeune transfrontalier .....	) 18
<b>AXE 3 ) Accompagner à la mobilité : préparation au départ jusqu'à la valorisation de l'expérience</b>	
8. Stages de déblocage linguistique pour les jeunes et les professionnels .....	) 19
9. Charte d'engagement à l'accueil des jeunes .....	) 20
10. « Kit d'accueil » pour les jeunes .....	) 21
11.1. Modules de formation destinés aux structures d'accueil .....	) 22
11.2. Modules de formation destinés aux structures en lien avec des jeunes très éloignés des dispositifs et/ou en situation de handicap .....	) 23
11.3. Modules de formation sur l'accompagnement au retour des jeunes en mobilité sortante .....	) 24
13. Week-end d'intégration des jeunes entrants .....	) 25
12. Visites d'études .....	
14. Interventions thématiques lors des mobilités collectives .....	) 26
15. Charte d'engagement à l'envoi des jeunes .....	) 27
16. « Kit de mobilité » pour les jeunes en mobilité sortante .....	) 28
12. Visites d'études .....	) 29
17. Week-ends de préparation au départ .....	) 30
18. Dispositif « prêt à décoller » (appui aux mobilités des jeunes les plus éloignés des dispositifs) ....	) 31
19. Tutoriels et fiches explicatives .....	) 32
20. Fonds spécifique mutualisé pour développer des petits projets .....	) 33
21. Fonds spécifique mutualisé pour développer des petits projets .....	) 34
<b>AXE 4 ) Mettre en réseau les acteurs de la région et structurer des espaces de collaboration</b>	
22. Site internet « So Mobilité ».....	) 35
23. Journées régionales de réflexion et de rencontres multi-thématiques en lien avec la conférence territoriale de la jeunesse .....	) 36
24. Stratégie de communication .....	) 37

# LES ENJEUX DU PLAN D'ACTION

## )) DES ACTIONS

*en direction*

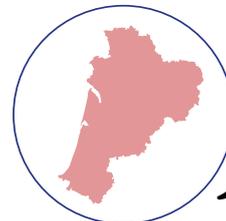


des **JEUNES**



- › Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par les compétences acquises dans leur projet de mobilité
- › Développer la mobilité des jeunes les plus éloignés des dispositifs

des **ACTEURS ET DU TERRITOIRE** Nouvelle-Aquitaine  
*pour améliorer l'accompagnement des jeunes*



- › Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire connu et reconnu pour la **qualité de l'accompagnement des jeunes en mobilité** (à l'envoi ou à l'accueil)
- › Soutenir l'émergence d'une identité européenne, consolider l'adhésion aux valeurs de citoyenneté et de paix
- › Mettre en place une intervention coordonnée des acteurs politiques (Union Européenne, Etat, Collectivités locales) et administratifs (Agences)
- › Apporter un soutien public structuré, portant sur l'ensemble des étapes (départ, séjour, retour) en lieu et place de la seule distribution de bourses ou de subventions
- › Avoir un suivi statistique précis des flux de mobilité des jeunes et une cartographie des acteurs
- › Reconnaître et valoriser les apports concrets des parcours de mobilité, sur les jeunes, les organisations et les territoires
- › Diversifier et garantir les modes de financement des mobilités
- › Mettre en valeur la richesse de l'espace transfrontalier Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Aragon, Navarre

# LA DÉMARCHE

## UNE DÉMARCHE née sous le signe de la **CONCERTATION**

### UN PEU D'HISTOIRE...

**21 février 2013**

Plan priorité jeunesse adopté en conseil interministériel. Il se décline en 13 chantiers et 47 mesures.

Le **CHANTIER 10**, relatif à la mobilité européenne et internationale des jeunes se donne pour objectifs :

- › d'accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes
- › de coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes.

**Octobre 2013**

Installation du **Comité permanent de la mobilité**<sup>1</sup>. Il a vocation à se décliner à l'échelon régional par un Comité régional de la mobilité (COREMOB) définit par une instruction<sup>2</sup>.

**18 novembre 2016**

Installation du **COREMOB** en Nouvelle-Aquitaine. Mise en oeuvre retardée suite à la réforme territoriale.

Les services de l'Etat, du Rectorat et du Conseil régional en ex-Aquitaine ont commencé à se rencontrer pour envisager les contours de leur future collaboration. Des initiatives conjointes ont vu le jour (voyages d'études, formations communes, convention partenariale...).

L'appel à projet du **Fond d'expérimentation de la jeunesse**, en février 2015<sup>3</sup>, a été l'occasion de pouvoir enclencher une dynamique concrète en associant à la réflexion l'ensemble des acteurs de la mobilité identifiés, dans le champ de l'éducation formelle, non formelle et professionnelle.

De nombreuses structures se sont impliquées dans la démarche pour **proposer une réponse unique, multi-partenariale et trans-sectorielle, en matière d'information et d'orientation (l'outil « So Mobilité »), d'accompagnement des jeunes et de formation des professionnels.**

Cette proposition coordonnée par l'association "**So Coopération**" a reçu le soutien du FEJ à hauteur de 180 000 euros. Les propositions des régions Poitou-Charentes et Limousin n'ont pas été retenues.

Afin d'associer l'ensemble des organisations du nouveau périmètre administratif (Nouvelle-Aquitaine), le projet a été redéfini à la demande du Comité de pilotage Etat/Région. **Un diagnostic territorial a été demandé aux porteurs de projets de l'axe accompagnement et formation.** Quant à l'expérimentation sur l'axe information orientation, elle a été incitée à se développer sur les nouveaux territoires.

(1) [www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/installation-du-comite-permanent](http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/installation-du-comite-permanent)

(2) <http://circulaires.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=&1r=39281>

(3) <http://experimentation.jeunes.gouv.fr/1296-plateformes-regionales-de-la-mobilite-internationale-des-jeunes-appfmi.html>



Les premiers résultats du diagnostic et la volonté partagée de maintenir une dynamique de co-construction d'un plan d'action efficient, ont amené le COREMOB à identifier 5 commissions :

## 5 COMMISSIONS

- 1 . Mobilité entrante
- 2 . Diversification des publics
- 3 . Reconnaissance et valorisation des apports de la mobilité
- 4 . Coopération décentralisée : le transfrontalier
- 5 . Structuration de la plateforme

Une centaine de participants ont œuvré dans ces commissions. Participatives, inclusives, ces commissions ont participé à la construction collective du plan d'action décliné ci-après.

**DES PRINCIPES DIRECTEURS COMMUNS** dans la conduite de ces commissions :

- › **Sortir des logiques sectorielles** pour appréhender la mobilité dans un parcours global
- › Aller au-delà des programmes et faire ensemble l'expérience de **solutions novatrices et mesurables**
- › **Travailler ensemble vers un but commun**, en incitant les parties prenantes à s'engager au-delà des intérêts spécifiques de leur organisation respective.
- › **Soutenir le dynamisme et la créativité**

# UN DIAGNOSTIC...

## DES CONSTATS



<p>Environ <b>14 %</b> des <b>JEUNES</b> de Nouvelle-Aquitaine partent en mobilité mais il n'existe <b>pas de suivi statistique précis</b> des flux de mobilité</p>	<p><b>INÉGALITÉS D'ACCÈS</b> à la mobilité selon</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le <b>statut social</b></li><li>- que la <b>zone d'habitation</b> est urbanisée ou rurale</li></ul> <p>Des inégalités dans les <b>modalités d'accompagnement</b> avant le départ et/ou au retour</p>	<p><b>FREINS AU DÉPART</b></p> <p>Financiers / Affectifs / Linguistiques / Complexités administratives / Méconnaissance des aides</p>
<p> Surtout des jeunes de <b>18 À 25 ANS ÉTUDIANTS</b></p>	<p> <b>RÉSEAUX EFFICIENTS</b> déjà en place <b>mais encore trop cloisonnés</b> Le secteur privé des entreprises peu présent</p>	<p><b>ESPACE</b>  <b>TRANSFRONTALIER</b> <b>PEU VISIBLE</b> avec des <b>aides afférentes</b> <b>complexes</b></p>
<p><b>MULTIPLICITÉ DE DISPOSITIFS</b> rendant l'offre peu lisible</p> 	<p><b>« MOBILITÉS SPONTANÉES »</b> <b>sans soutien direct</b> des pouvoirs publics en augmentation et non mises en valeur</p>	<p> <b>DÉPARTS</b> surtout dans le cadre des <b>ÉTUDES</b> ou d'un <b>PROJET</b> <b>PROFESSIONNEL</b></p>

## QUELQUES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- › **Transmissions par les pairs** (ambassadeurs de la mobilité, bibliothèque de l'engagement...)
- › Café linguistique, tandem linguistique...
- › « **So Mobilité** » : outil expérimental d'information et d'orientation

# ...DES PRÉCONISATIONS

## » AXES DE TRAVAIL 4

Le **diagnostic territorial**, réalisé dans le cadre du FEJ par Cool'eurs du monde et les CEMEA Aquitaine, a produit des préconisations. Elles ont été reprises dans l'élaboration du plan d'action. Elles identifient **quatre axes de travail** :

### AXE 1 Sensibiliser et mobiliser les jeunes et les professionnels de la jeunesse pour stimuler le « désir de mobilité »

*Le premier axe du plan vise à stimuler le « désir de mobilité ». Il ne va pas de soi, ni pour les jeunes, ni pour les organismes et les institutions supposés lui permettre de s'exprimer.*



### AXE 2 Informer et orienter les jeunes

*Réunir des offres concrètes de mobilité de différentes natures en un « guichet unique ». Accompagner, orienter, conseiller est l'objet de l'expérimentation « somobilité » en Nouvelle-Aquitaine.*

*L'offre de mobilité est sectorisée et les jeunes sont à la recherche d'information, de conseil, d'orientation et de soutien pour la réalisation d'un projet à l'international dans une approche globale de leur parcours.*

*Une meilleure structuration de l'information sont aussi des éléments à prendre en compte dans cet axe.*



### AXE 3 Accompagner à la mobilité : de la préparation au départ à la valorisation de l'expérience

*Créer un environnement favorable à la mise en œuvre des projets de mobilité en renforçant la formation des acteurs, l'accompagnement des jeunes, quelle que soit la nature de la mobilité (« spontanée » ou organisée), les possibilités de financement...*



### AXE 4 Mettre en réseau les acteurs de la région et structurer des espaces de collaboration

*Pérenniser et renforcer les dynamiques de réseau enclenchées en 2017 au travers des commissions. C'était l'un des premiers objectifs affichés dans la création des comités régionaux de la mobilité.*



# PLAN D'ACTION

## AXE 1 Sensibiliser et mobiliser les jeunes et les professionnels de la jeunesse pour stimuler le « désir de mobilité »



### OBJECTIFS

- Faciliter les liens entre les jeunes, les acteurs de la Région Nouvelle-Aquitaine et les dispositifs de mobilité et leurs accès
- Offrir un espace d'expression sur l'interculturalité et la mobilité, la citoyenneté européenne et internationale
- Donner une première information sur la mobilité
- Participer à lever les freins à la mobilité
- Valoriser l'engagement des jeunes ambassadeurs
- Renforcer les dynamiques territoriales
- Faciliter et favoriser la construction de nouvelles pratiques et de nouveaux outils et les échanges entre acteurs
- Renforcer l'implication des élus et du monde de l'entreprise

### ACTIONS

- 1 - Ambassadeurs de la mobilité
- 2 - Bibliothèque/vidéothèque de l'engagement
- 3 - Journées de sensibilisation

## AXE 2 Informer et orienter les jeunes



### OBJECTIFS

- Développer et structurer l'information en matière de mobilité européenne et internationale
- Favoriser l'autonomie des jeunes en développant une information claire, lisible, efficace, actualisée
- Développer la connaissance de l'espace transfrontalier et de ses opportunités
- Améliorer la qualité de l'offre de mobilité et l'accroître
- Essaimer l'outil d'information et d'orientation « So Mobilité » en l'inscrivant dans la démarche du service public régional de l'orientation

### ACTIONS

- 4 - Développement de l'outil d'information et d'orientation « so mobilité »
- 5 - Coordination et animation du réseau information sur la mobilité
- 6 - Guide numérique des dispositifs de mobilité
- 7 - Circuit du jeune transfrontalier

## AXE 3

# Accompagner à la mobilité : de la préparation au départ à la valorisation de l'expérience



### OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Renforcer les capacités d'agir et d'anticipation des jeunes
- Améliorer la qualité de l'offre de mobilité et l'accroître
- Doter les acteurs de connaissances, de compétences et d'outils d'aide à la gestion des projets de mobilité
- Faciliter l'accès à l'offre de mobilité des jeunes et des acteurs éloignés des dispositifs et transfrontaliers
- Développer et renforcer les échanges avec les acteurs et les jeunes des territoires transfrontaliers
- Faciliter et favoriser la construction de nouvelles pratiques et de nouveaux outils et les échanges entre acteurs
- Valoriser les expériences des jeunes et des acteurs
- Favoriser le vivre ensemble

### ACTIONS

- |                            |  |
|----------------------------|--|
|                            | <b>8 - Stages de déblocage linguistique pour les jeunes et les professionnels</b>  |
|                            | <b>2 - Bibliothèque/vidéothèque de l'engagement</b>  |
| A L'ACCUEIL                | <b>9 - Charte d'engagement à l'accueil</b>   |
|                            | <b>10 - « Kit d'accueil » pour les jeunes</b>  |
|                            | <b>11.1 - Modules de formation destinés aux structures d'accueil</b>   |
|                            | <b>12 - Visites d'études</b>   |
|                            | <b>13 - Week-end d'intégration des jeunes entrants</b>   |
|                            | <b>14 - Interventions thématiques lors des mobilités collectives</b>   |
| A L'ENVOI                  | <b>15 - Charte d'engagement à l'envoi</b>  |
|                            | <b>16 - « Kit de mobilité » pour les jeunes en mobilité sortante</b>   |
|                            | <b>11.2 - Modules de formation destinés aux structures en lien avec des jeunes très éloignés des dispositifs et/ou en situation de handicap.</b> |
|                            | <b>12 - Visites d'études</b>   |
|                            | <b>17 - Week-ends de préparation au départ</b>   |
|                            | <b>18 - Dispositif « prêt à décoller » (dispositif d'appui aux mobilités des jeunes les plus éloignés des dispositifs)</b>                       |
| AU RETOUR                  | <b>19 - Tutoriels et fiches explicatives</b>   |
|                            | <b>11.3 - Modules de formation sur l'accompagnement au retour des jeunes en mobilité sortante</b>  |
| SPÉCIFIQUE TRANSFRONTALIER | <b>20 - Fonds spécifique mutualisé pour développer des petits projets</b>  |
|                            | <b>21 - Séminaires de contact entre structures transfrontalières</b>   |

## AXE 4

# Mettre en réseau les acteurs de la région et structurer des espaces de collaboration



### OBJECTIFS

- Créer des synergies et des dynamiques locales et partenariales
- Structurer les lieux d'échanges avec les acteurs et entre-acteurs
- Faciliter et favoriser la construction de nouvelles pratiques et de nouveaux outils et les échanges entre acteurs
- Ouvrir des espaces de collaboration
- Identifier l'ensemble des acteurs impliqués dans la mobilité
- Rendre lisible et accessible l'ensemble des ressources du territoire

### ACTIONS

- 22 - Site internet « So Mobilité »**
- 23 - Journées régionales de réflexion et de rencontres multi-thématiques en lien avec la conférence territoriale de la jeunesse**
- 24 - Stratégie de communication**



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action vise à constituer et déployer des binômes d'ambassadeurs de la mobilité : 13 équipes de deux personnes (une personne en Service Civique et une autre en Service Volontaire Européen) réparties par département et, prioritairement sur les zones blanches.</p> <p>Ils bénéficieront d'une formation commune d'un mois afin de créer des outils d'animation et d'information et proposer des séances sur la mobilité et ses dispositifs, l'interculturalité, les pays et les institutions, les aspects linguistiques, etc. dans les lieux de vie des jeunes (écoles, collèges, lycées généraux et professionnels, universités, missions locales, centres de formation des apprentis, lieux de loisirs ...)</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la démarche de mobilité par la mise en place d'ambassadeurs-animateurs déployés sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et les territoires transfrontaliers</li> <li>- Faciliter et renforcer les accès aux dispositifs de mobilité par la mise en place d'espaces de communication et d'information dédiés</li> <li>- Augmenter les capacités d'appropriation de la démarche de mobilité des jeunes par la constitution d'une équipe formée de pairs</li> <li>- Créer des espaces de communication et d'expression interculturelle dédiés à la mobilité visant à stimuler augmenter et améliorer les échanges</li> <li>- Mettre en avant et en lumière l'engagement des jeunes</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p><b>Pour la constitution des équipes d'ambassadeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes candidats au service civique</li> <li>- Jeunes étrangers candidats au SVE</li> </ul> <p><b>Pour les publics visés par la démarche de mobilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes de la région bénéficiaires de l'action</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions</li> <li>- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire</li> <li>- Les acteurs de l'éducation formelle</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des missions</li> <li>Procédures d'agrément et d'accréditation</li> <li>identification des lieux et des périmètres de l'action</li> <li>Identification des tuteurs</li> <li>Formation des tuteurs</li> </ul> <p><b>A partir de septembre 2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil des jeunes SVE et SC</li> <li>Regroupement et formation d'un mois</li> <li>Déploiement sur les territoires</li> </ul> <p>L'action pourra être reconduite chaque année selon le même calendrier après évaluation. Les territoires d'intervention pourront être modifiés ou élargis.</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<p><b>Pour les jeunes visés par la démarche de mobilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement des compétences : linguistiques, interculturelles, relationnelles, communicationnelles et de savoir être telles l'autonomie, la responsabilité.</li> <li>- L'amélioration de la connaissance : du territoire, des institutions et de l'Europe et du reste du monde</li> </ul> <p><b>Pour les acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement des liens avec les partenaires impliqués dans ledit réseau</li> <li>- Le potentiel de mise en place et de réalisation d'autres démarches auprès des jeunes par ledit réseau</li> <li>- La dynamisation des territoires de la Région</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>- L'action vise à créer une <b>vidéothèque virtuelle</b> de la mobilité constituée des témoignages des jeunes en mobilité, des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine organisateurs d'actions interculturelles et d'élus des collectivités territoriales.</p> <p>Ces témoignages mettront en avant le projet de mobilité et ses étapes, le type d'accompagnement, un retour d'expériences, des ressentis sur les aspects interculturels vécus, un bilan individuel, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, etc.</p> <p>Ils seront accessibles via le site Internet <b>So Mobilité</b> (cf. action 22)</p> <p>- Une <b>bibliothèque « humaine »</b> sera également mise en place, et pourra être requise pendant les événements en lien avec la mobilité ou l'interculturalité.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Auprès des jeunes visés par la démarche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la réalisation d'une expérience collective, territoriale et citoyenne</li> <li>- Renforcer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté</li> </ul> <p><b>Pour le territoire et ses acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en lumière l'identité, la diversité et la richesse culturelle et expérientielle du tissu d'acteurs de la Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Offrir un espace de visibilité pour les jeunes et l'ensemble des acteurs inscrits dans les projets interculturels et de mobilité</li> <li>- Développer ou renforcer la connaissance de la capacité, de l'engagement et des actions des jeunes et des acteurs locaux</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes</li> <li>- Les acteurs impliqués dans des projets avec les jeunes</li> <li>- Les élus des collectivités territoriales</li> <li>- Les entreprises</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions</li> <li>- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire</li> <li>- Les acteurs de l'éducation formelle</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Construction du format de la vidéo</li> <li>Réalisation d'une grille d'interview</li> <li>Identification de 20 « témoins » tests</li> <li>Tournage des clips</li> <li>Montage et mise en forme</li> <li>Mise en ligne sur le site</li> </ul> <p><b>Juin à décembre 2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion du concept et élargissement des contributeurs (tutoriel, méthodologie)</li> </ul> <p>L'action sera reconduite chaque année après évaluation</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de communication et de représentation des actions et des acteurs du territoire fédérateurs et impactant une image auprès des publics cibles</li> <li>- Cartographie et visibilité des actions et des acteurs impliqués dans des actions interculturelles et de mobilité</li> <li>- Visibilité des acteurs et des politiques publiques, de leur capacité et leur action</li> <li>- Rapprochement avec les jeunes de la Nouvelle-Aquitaine</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action vise à organiser des journées de sensibilisation qui seront des temps de rencontre, d'échanges et de débats entre les jeunes et les professionnels et entre pairs. Ce seront aussi des espaces de valorisation et de mutualisation des outils construits dans le cadre de la démarche concertée (vidéothèque/bibliothèque de l'engagement, outil d'orientation So Mobilité à destination des jeunes...)</p> <p>Une journée sera spécifiquement consacrée au transfrontalier et une autre sera d'envergure régionale. Les autres cibleront les territoires où il y a peu de projets et d'actions.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les jeunes et les acteurs à la mobilité et à l'interculturalité</li> <li>- Renforcer les liens avec et entre les acteurs et les jeunes</li> <li>- Faciliter l'appropriation et l'engagement des acteurs et des territoires dans des projets interculturels et de mobilité</li> <li>- Valoriser l'engagement et faire connaître les projets des jeunes et des acteurs</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes</li> <li>- Les acteurs éducatifs</li> <li>- Les décideurs politiques</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions</li> <li>- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire</li> <li>- Les acteurs de l'éducation formelle</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b> Définition du plan de sensibilisation (format, thématiques et objectifs des journées, publics visés, acteurs impliqués, lieux, calendrier...)</p> <p><b>A partir de septembre 2018 :</b> Préparation, communication et logistique pour mettre en œuvre les journées de sensibilisation.</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et/ou renforcement de connaissance des projets interculturels et de mobilité possibles</li> <li>- Développement des capacités d'adhésion à la mobilité et à l'interculturalité</li> <li>- Plus grande facilité et fluidité dans les prises de contacts et les échanges entre acteurs, ainsi qu'entre jeunes et acteurs (dynamique territoriale et de réseau)</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'outil So Mobilité propose aux jeunes de la Nouvelle-Aquitaine un espace d'information individualisée et une orientation personnalisée. Il réunit en un seul lieu des opportunités de mobilités éducatives dans 4 domaines : stages, jobs, études et volontariats.</p> <p>Cet outil, expérimenté depuis septembre 2016, se décline actuellement en 10 opérateurs répartis sur la Nouvelle-Aquitaine et un espace virtuel accessible par skype. Afin de renforcer l'accès aux opportunités de mobilités, d'offrir plus de disponibilités d'accueil et de les rapprocher des lieux de vie des jeunes, l'ambition est de qualifier des opérateurs supplémentaires.</p> <p>Cette démarche de développement devra s'articuler avec l'axe «accompagnement» afin de garantir des parcours sécurisés pour les jeunes, en cohérence avec le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à une information personnalisée sur les opportunités de mobilités pour les jeunes</li> <li>- Rassembler et harmoniser l'information</li> <li>- Gérer une base de données sur les opportunités de mobilités et sa mise à jour</li> <li>- « Matcher » les profils et les attentes des jeunes avec les opportunités de mobilités existantes</li> <li>- Qualifier les opérateurs sur l'outil innovant So Mobilité</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Les opérateurs de l'outil So Mobilité</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures de jeunesse, particulièrement le réseau information jeunesse</li> <li>- Les centres d'information Europe direct</li> <li>- Les maisons de l'Europe</li> <li>- Le réseau Eurodesk</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>Sur toute la période</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des demandes de la part des jeunes et du nombre de mobilités effectives</li> <li>- De nouvelles compétences pour les opérateurs qui intègrent la démarche</li> <li>- Une base de données exhaustive permettant une correspondance optimale entre la demande des jeunes et les opportunités de mobilités</li> <li>- De nouvelles compétences pour les opérateurs qui intègrent la démarche</li> <li>- Le lien avec le SPRO</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>La coordination des acteurs permettra de structurer l'offre, favorisera l'interconnaissance des programmes, outils et actions visant à développer la mobilité des jeunes et participera au décloisonnement des secteurs.</p> <p>Elle permettra aussi la création de supports, guides (cf.action 6) et l'organisation d'actions spécifiques.</p> <p>Sont notamment concernés le réseau Information Jeunesse, les maisons de l'Europe, Eurodesk, les Centres Information Europe Direct, les Maisons des Étudiants, Pôle Emploi, les Missions Locales...</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer l'information et la communication en matière de mobilité européenne et internationale</li> <li>- Actualiser et animer le réseau d'informations sur les questions de mobilité</li> <li>- Favoriser l'interconnaissance des outils, des programmes et des acteurs</li> <li>- Mettre à jour ou créer des outils répondant plus efficacement aux besoins des jeunes et des acteurs</li> <li>- Favoriser l'autonomie et les capacités d'action des jeunes en développant une information claire, lisible et actualisée</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Les réseaux d'information des jeunes du secteur de l'éducation formelle, non formelle et du secteur professionnel</p>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions</li> <li>- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>Sur toute la période (au minimum, 2 réunions par an à partir de 2018)</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une information mieux structurée, harmonisée, exhaustive</li> <li>- une démarche intégrée au schéma territorial de l'information jeunesse et coordonnée avec le service public régional de l'orientation</li> <li>- une dynamique d'échanges renforcée entre les acteurs de l'information et de la mobilité</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste à créer un guide numérique imprimable recensant les dispositifs existants et les appels à projets en mobilité dans l'éducation formelle et non formelle, incluant les dispositifs spécifiques à l'espace transfrontalier.</p> <p>Ces informations seront disponibles sur le site Internet So Mobilité (cf. action 22), et sur le site Internet du ministère de la jeunesse « découvrir le monde ».</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter et renforcer l'accès à l'information</li> <li>- Structurer l'information et la communication en matière de mobilité européenne et internationale</li> <li>- Mettre à jour ou créer des outils répondant plus efficacement aux besoins des jeunes et des acteurs</li> <li>- Favoriser l'autonomie et les capacités d'action des jeunes en développant une information claire, lisible et actualisée</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réseaux d'information des jeunes du secteur de l'éducation formelle, non formelle et du secteur professionnel</li> <li>- Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions</li> <li>- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire</li> <li>- Les acteurs de l'éducation formelle et du secteur professionnel</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>Sur toute la période</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des demandes et du nombre de mobilités effectives des jeunes</li> <li>- Un guide pratique avec une information accessible et exhaustive</li> <li>- Une base de données exhaustive permettant une correspondance optimale entre la demande des jeunes et les opportunités de mobilités</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action vise à créer une application collaborative trilingue (français, espagnol et basque) qui sera alimentée par les acteurs locaux et les jeunes.</p> <p>Elle recensera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les opportunités sportives et culturelles</li> <li>- les ressources de l'espace administratif transfrontalier</li> <li>- les bons plans en matière de logement</li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre accessible le patrimoine culturel partagé</li> <li>- Décloisonner les territoires</li> <li>- Favoriser les espaces de rencontre transfrontaliers</li> <li>- Structurer et faciliter une offre de mobilité éducative transfrontalière</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Les jeunes et les acteurs du territoire transfrontalier</p>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>L'Office Régional de Tourisme, le réseau Information Jeunesse, les Conseils Départementaux</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : Conception de l'application/ recensement des ressources du territoire/alimentation du socle minimum.</p> <p><b>2019</b> : Lancement de l'application et diffusion.</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleures représentations et connaissances des activités, des ressources et du dynamisme des territoires visés</li> <li>- Renforcement du sentiment d'appartenance</li> <li>- Augmentation des interactions entre les acteurs, les jeunes et les autres territoires de la région</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Cette action s'adresse aux professionnels et aux jeunes qui veulent améliorer leur niveau de langues vivantes afin de favoriser leur participation à des projets internationaux.</p> <p>Les difficultés à communiquer dans une langue étrangère constituent souvent une barrière pour enclencher une première mobilité. L'enjeu est donc de réduire les appréhensions par une méthode d'apprentissage active qui mêle des exercices pratiques de mise en situation et l'intégration de notions basiques de vocabulaire et de grammaire (anglais, espagnol et basque).</p> <p>Cette action intégrera également la constitution d'une base de données des personnes ressources avec des compétences linguistiques et interculturelles, qui pourront être sollicitées par les acteurs dans le cadre de leurs projets pour de la traduction ou de l'animation interculturelle.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lever les freins psychologiques à la mobilité</li> <li>- Améliorer les compétences linguistiques et interculturelles</li> <li>- Comprendre et mieux appréhender les situations interculturelles et internationales</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute personne qui veut améliorer ses compétences linguistiques et ses capacités d'adaptation dans des situations interculturelles et internationales, impliquée ou non encore impliquée dans un projet de mobilité internationale</li> <li>- Acteurs éducatifs et jeunes impliqués dans des projets internationaux (éducation formelle et non formelle)</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes ressources,</li> <li>- L'Office Public de la Langue Basque</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b> Constitution de la base de données Ingénierie de formation</p> <p><b>A partir de septembre 2018 :</b> communication et mise en œuvre</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une plus grande confiance dans les capacités à entreprendre et vivre un projet de mobilité</li> <li>- Une base de données actualisée de personnes ressources en langues, en interculturalité, etc.</li> <li>- Une amélioration des compétences linguistiques et interculturelles</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Les structures qui accueillent des jeunes étrangers dans le cadre d'une mobilité éducative (associations, établissements scolaires et universitaires, collectivités territoriales, entreprises...) participent à la formalisation d'une charte d'engagement. Cette charte reflètera les valeurs et les principes communs nécessaires pour accueillir un jeune dans de bonnes conditions.</p> <p>Elle sera relayée auprès de l'ensemble des acteurs en lien avec des projets de mobilité entrante. Ce travail donnera également lieu à des cycles d'accompagnement permettant son appropriation par tous et qui s'intégreront dans le parcours de formation proposé (cf. action 11).</p> <p>Un processus de labellisation pourra en découler.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire rayonner et répandre les valeurs, la vision, la mission, les pratiques, les normes de qualité des acteurs impliqués dans la mobilité en Nouvelle-Aquitaine et sur le territoire national et international</li> <li>- Favoriser l'adhésion aux programmes de mobilité</li> <li>- Faciliter et décloisonner les échanges entre les acteurs des différents secteurs impliqués</li> <li>- Mutualiser et harmoniser les bonnes pratiques.</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures d'accueil (entreprises, associations, collectivités territoriales, établissements publics)</li> <li>- Les jeunes en mobilité entrante sur la Nouvelle-Aquitaine</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Tous les acteurs impliqués dans l'accueil de jeunes en mobilité éducative ou professionnelle</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : Ecriture d'une charte et validation par le COREMOB</p> <p><b>2019</b> : Cycle d'accompagnement pour appropriation de la charte (intégré aux journées de formations des acteurs (cf action 11))</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consensus des acteurs</li> <li>- Appropriation de la Charte par les acteurs comme outil de référence</li> <li>- Affichage de la Charte chez les acteurs en lien avec la mobilité</li> <li>- Amélioration des pratiques et plus globalement de la qualité de l'accueil des jeunes étrangers</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit de recenser et harmoniser l'existant afin de produire un kit d'accueil à destination des jeunes en mobilité entrante dans la Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Cet outil, accessible en version numérique et bilingue (français et anglais), comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des informations communes à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (présentation du territoire, informations pratiques et administratives, ressources...)</li> <li>- Des informations adaptées que chaque structure pourra compléter en fonction des réalités locales.</li> </ul> <p>La présentation et la valorisation de ce kit s'intégreront dans le parcours de formation proposé aux professionnels de la mobilité (action 11).</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et faciliter la mobilité entrante et le processus d'intégration des jeunes en mobilité entrante sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Mutualiser les outils et les pratiques reliées aux mobilités sortantes</li> <li>- Valoriser le territoire Nouvelle-Aquitaine</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures qui gèrent des projets de mobilité entrante</li> <li>- Les jeunes étrangers en mobilité entrante</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures qui gèrent des projets de mobilité entrante</li> <li>- Les jeunes étrangers présents sur le territoire</li> <li>- Les partenaires-relais des actions</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b> Recensement de l'existant, concertation et production du kit</p> <p><b>A partir de 2019 :</b> Diffusion et appropriation dans le cadre des formations (cf. action 11)</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité des projets de mobilité et des mobilités entrantes</li> <li>- Appropriation du kit par les partenaires et les jeunes (utilisation) comme outil de référence en mobilité entrante</li> <li>- Facilitation et valorisation du travail des acteurs qui accueillent des jeunes</li> <li>- Amélioration des outils de mobilité</li> <li>- Augmentation de la capacité des jeunes en mobilité entrante à repérer les ressources utiles</li> <li>- Connaissance de l'outil par un grand nombre d'acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Cette action vise à construire une formation d'une journée sur les outils et les ressources utiles à l'accueil des jeunes et à sa qualité. Il prend en compte l'ensemble des problématiques liées aux situations des jeunes en situation de mobilité entrante.</p> <p>Ce module s'inscrit dans un plan de formation global (actions 11.1, 11.2, 11.3) et intègre un temps d'appropriation de la charte d'engagement (action 9) et du kit (action 10).</p> <p>Ces sessions de formation sont conçues et dispensées par un collectif sur tout le territoire.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et influencer positivement et concrètement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en mobilité entrante par l'acquisition naturelle et efficace de compétences sociales et professionnelles tout au long de son projet</li> <li>- Doter les acteurs d'un outil de formation actualisé</li> <li>- Avoir une meilleure représentation des acteurs de l'éducation formelle et non formelle (=acteurs éducatifs de la jeunesse)</li> <li>- Améliorer et renforcer le tissu d'acteurs participants aux actions de mobilité en Nouvelle-Aquitaine (diversifier les structures en sensibilisant de nouveaux acteurs)</li> <li>- Améliorer la qualité de l'offre de mobilité entrante et de la qualité de l'accueil des jeunes en mobilité en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Qualifier les tuteurs et les accompagnateurs à l'appropriation de nouveaux outils</li> <li>- Favoriser les échanges de pratiques entre acteurs</li> <li>- Améliorer les relations et la communication intra-inter-extra sectorielle</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Tous les acteurs impliqués dans l'accueil de jeunes en mobilité entrante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entreprises</li> <li>- associations</li> <li>- collectivités territoriales</li> <li>- établissements publics</li> <li>- indirectement les jeunes entrants (stagiaires, étudiants, volontaires, élèves...)</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Tous les partenaires impliqués dans l'accueil de jeunes en mobilité entrantes</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018 :</b> Ingénierie de formation : conception du module, choix des intervenants, des outils</p> <p><b>A partir de 2019 :</b> Mise en œuvre des formations : communication, logistique...</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre de mobilité entrante en Nouvelle-Aquitaine harmonisée et de meilleure qualité</li> <li>- Renforcement des compétences et/ou des capacités des acteurs et des jeunes en mobilité entrante</li> <li>- Augmentation du nombre des utilisateurs de la charte (action 9) et du kit (action 10)</li> </ul>

**MODULE DE FORMATION DESTINÉS AUX STRUCTURES QUI ACCUEILLENT DES JEUNES ÉLOIGNÉS DES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP**



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit de concevoir une formation de deux jours sur la mise en œuvre et l'accompagnement dans des projets de mobilité pour les jeunes éloignés des dispositifs (missions locales, centres sociaux, instituts médicaux éducatifs, instituts thérapeutiques, centres de formation des apprentis...) Cette formation inclura l'ensemble des opportunités mobilisables et à mobiliser dans le cadre d'un tel projet (recherche de partenaires, ateliers d'écriture des projets, financement, logistiques, ressources, outils...)</p> <p>Ce module sera dispensé par un collectif sur tout le territoire et s'intégrera au plan de formation global (actions 11.1. 11.2, 11.3). Les méthodes actives et les mises en situation concrètes seront privilégiées.</p> <p>Les participants à ce module seront privilégiés pour participer aux visites d'études (action 12) et leur permettre d'enclencher des partenariats européens.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Pour les jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux dispositifs de mobilité</li> <li>- Soutenir et influencer positivement et concrètement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les plus éloignés des dispositifs par l'acquisition naturelle et efficace de compétences sociales et professionnelles tout au long de leur projet de mobilité</li> <li>- Soutenir l'appropriation et/ou le renforcement des capacités d'agir des jeunes éloignés des dispositifs</li> </ul> <p><b>Pour la région et ses acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la mobilité des jeunes les plus éloignés des dispositifs</li> <li>- Accroître et améliorer la qualité de l'offre de mobilité</li> <li>- Travailler à la qualification des acteurs de l'éducation formelle et non formelle</li> <li>- Avoir une représentation plus claire des acteurs de l'éducation formelle et non formelle (=acteurs éducatifs de la jeunesse) (cartographie)</li> <li>- Doter les acteurs en lien avec les jeunes les plus éloignés des dispositifs d'un outil de formation « sur mesure »</li> <li>- Améliorer et renforcer le tissu d'acteurs participants aux actions de mobilité en Nouvelle-Aquitaine. Diversifier les structures en sensibilisant de nouveaux acteurs.</li> <li>- Favoriser les échanges de pratiques entre acteurs sur lesdits publics</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs en lien avec les jeunes éloignés des dispositifs (missions locales, centres sociaux, instituts médicaux éducatifs, instituts thérapeutiques, centre de formation des apprentis, structures de prévention...)</li> <li>- Acteurs de la formation professionnelle</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Idem public visé</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018 :</b> Ingénierie de formation &gt; conception du module, choix des intervenants, des outils</p> <p><b>A partir de 2019 :</b> Mise en œuvre des formations &gt; communication, logistique...</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Captation de publics éloignés des dispositifs</li> <li>- Mise en compétences des savoir-faire, des savoir-être et des projets multiples d'accompagnement des publics</li> <li>- Augmentation de l'empowerment (l'autonomie) chez les jeunes</li> <li>- Augmentation du nombre de départs</li> <li>- Meilleure connaissance des opportunités et des ressources</li> <li>- Augmentation des dynamiques et partenariales et des liens inter-acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit de la conception d'une formation de deux jours sur l'accompagnement au retour des jeunes en mobilité sortante. Cette formation sera axée sur la conscientisation et la valorisation des compétences acquises par les jeunes tout au long du projet de mobilité ainsi que la prise en compte du risque psycho-social du retour.</p> <p>La philosophie, l'approche véhiculée et les pratiques dans l'accompagnement au retour sont partagées avec les partenaires étrangers.</p> <p>* Cette action évoluera vers la création d'un MOOC destiné à tous les professionnels impliqués dans l'accompagnement au retour de jeunes en mobilité sortante.</p> <p>Ces sessions de formation sont conçues et dispensées par un collectif.</p> <p>Il s'intègre dans un plan de formation global (actions 11.1, 11.2, 11.3)</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et influencer positivement et concrètement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par l'acquisition naturelle et efficace de compétences sociales et professionnelles tout au long du projet de mobilité</li> <li>- Doter les acteurs d'un outil de formation uniformisé sur l'accompagnement au retour</li> <li>- Faciliter le recueil d'expériences de mobilité sortante en vue de les valoriser</li> <li>- Améliorer et renforcer le tissu d'acteurs participants aux actions de mobilité en Nouvelle-Aquitaine (Diversifier les structures en sensibilisant de nouveaux acteurs)</li> <li>- Améliorer la qualité de l'offre de mobilité sortante et de la qualité de l'accompagnement des jeunes au retour en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Qualifier les tuteurs et les accompagnateurs à l'appropriation de nouveaux outils</li> <li>- Favoriser les échanges de pratiques entre acteurs</li> <li>- Améliorer les relations et la communication intra-inter-extra sectorielle</li> <li>- Amélioration des compétences en accompagnement au retour</li> <li>- Décloisonner les secteurs, en associant notamment le monde de l'entreprise</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs dont les jeunes partent en mobilité</li> <li>- Les structures d'accueil et d'envoi, les structures d'information et d'orientation, le monde de l'entreprise ...</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Tous les acteurs en mesure d'alimenter le module de formation en accompagnement au retour dont ceux ayant participé à la commission du COREMOB sur cette thématique</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : Ingénierie de formation : conception du module, choix des intervenants, des outils</p> <p><b>A partir de 2019</b> : Mise en œuvre des formations : communication, logistique...</p> <p><b>Après 2020</b> : création d'un MOOC</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la connaissance et de la maîtrise des outils liés à la mobilité</li> <li>- Utilisation renforcée desdits outils</li> <li>- Amélioration de l'expression et de la valorisation de l'expérience de mobilité</li> <li>- Mise en compétences des savoir-faire, des savoir-être et des projets multiples d'accompagnement des publics</li> <li>- Augmentation des dynamiques partenariales et des liens inter-acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit d'organiser des visites d'étude et d'observation dans un pays partenaire autour d'une thématique partagée, ou dans le cadre de coopérations de territoires : jumelages, zones de coopération décentralisée. Ces visites visent à découvrir et échanger sur les projets, les pratiques de structures homologues inscrites dans les champs de l'éducation formelle et non formelle et du champ culturel.</p> <p>Un groupe de 15 personnes sera sensibilisé à l'environnement institutionnel et politique du pays d'accueil, découvrira des projets innovants transposables, rencontrera des partenaires potentiels.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les acteurs dans le développement d'une sensibilité plus fine à l'interculturalité et dans la connaissance et la création de compétences améliorant la gestion des projets de mobilité des jeunes</li> <li>- Soutenir la réflexion et l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles pratiques en mobilité</li> <li>- Offrir de nouvelles perspectives de coopérations</li> <li>- Favoriser l'échange des savoir-faire et des savoir-être dans les champs jeunesse et des éducations formelle et non formelle entre acteurs locaux et internationaux</li> <li>- Améliorer la qualité de l'offre de mobilité</li> <li>- Découvrir et partager de nouvelles pratiques</li> <li>- Lever les freins psychologiques en faisant vivre aux acteurs une expérience de mobilité</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le groupe en visite d'étude à l'étranger dont les membres proviennent des structures partenaires et actives en mobilité et en interculturalité</li> <li>- Les professionnels de la jeunesse de l'éducation formelle et non formelle (candidats potentiels pour les voyages d'étude)</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires internationaux,</li> <li>- Les partenaires publics, parapublics et associatifs en lien avec la jeunesse et l'éducation formelle et non formelle</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>Une visite d'étude sera organisée chaque année.</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des projets interculturels,</li> <li>- Amélioration des pratiques</li> <li>- Développement de réseaux locaux et internationaux</li> <li>- Augmentation du nombre de projets</li> <li>- Nouvelles pratiques émergentes</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste en l'organisation de week ends d'intégration, d'échange et de partage pour les jeunes en mobilité entrante (étudiants, volontaires, stagiaires) associés à des jeunes en service civique, rythmés par des apports historiques, sociologiques, politiques et par des ateliers d'expression, dans lesquels les participants pourront appréhender leur « place de citoyen ».</p> <p>Ils produiront un clip avec l'aide des professionnels (écriture, montage, réalisation...). Ces clips vidéos serviront de support de communication lors de manifestations sur la mobilité. Ils seront diffusés et valorisés sur les sites internet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « découvrir le monde » : <a href="http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr">decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr</a></li> <li>- « So Mobilité » : <a href="http://www.somobilite.fr">www.somobilite.fr</a></li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de l'accueil</li> <li>- Faciliter l'insertion des jeunes en mobilité entrante</li> <li>- Soutenir l'acquisition de compétences en production audio-visuelle</li> <li>- Valoriser les acquis pour les jeunes</li> <li>- Promouvoir de la mobilité dans les manifestations</li> <li>- Produire collectivement un outil de communication</li> <li>- Soutenir et développer le vivre ensemble, les échanges et la citoyenneté</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes en mobilité présents sur le territoire</li> <li>- Volontaires en service civique</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures d'accueil et les acteurs éducatifs</li> <li>- Les professionnels en production audiovisuelle</li> <li>- Les intervenants experts sur les thématiques abordées</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b> : Préparation du contenu, de la communication et de la logistique</p> <p><b>A partir de septembre 2018</b> : 2 regroupements par semestre</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité de l'accompagnement du projet de mobilité entrante</li> <li>- Amélioration de l'insertion des jeunes et du temps de séjour</li> <li>- Amélioration des connaissances des ressources mobilisables pendant la mobilité</li> <li>- Renforcement la capacité d'agir et d'anticipation des jeunes</li> <li>- Succès des weekends</li> <li>- Amélioration du vivre ensemble et des échanges</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action vise à concevoir une demi-journée d'intervention constituée d'activités de sensibilisation aux valeurs d'engagement, de citoyenneté mondiale et de paix. Elle sera proposée aux structures ou établissements qui accueillent des jeunes en mobilité collective (échanges de jeunes, scolaires, chantiers internationaux...).</p> <p>Il s'agira de modéliser des outils d'animation et de faciliter leur mise à disposition auprès des structures et des professionnels.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement d'une sensibilité plus fine à l'interculturalité et à ses vecteurs</li> <li>- Favoriser le vivre ensemble, la citoyenneté</li> <li>- Améliorer la qualité de l'accueil</li> <li>- Essaimer des outils d'éducation à la citoyenneté mondiale auprès des structures d'accueil</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes (français et étrangers) présents sur le territoire dans le cadre de mobilités collectives : chantiers internationaux, échanges de jeunes sur le temps scolaire ou de loisirs, etc.</li> <li>- Les accompagnateurs</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Tous les partenaires en charge de projets de mobilités collectives entrantes et sortantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures d'accueil</li> <li>- Acteurs éducatifs</li> <li>- Intervenants experts sur les thématiques abordées</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>Janvier à Juin 2018 :</b> préparation du contenu, recensement des outils, sélection des intervenants</p> <p><b>A partir de septembre 2018 :</b> planification des interventions et déploiement de l'action</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilité à l'interculturalité plus développée</li> <li>- Renforcement de la qualité des outils d'animation sur les thématiques reliés à l'interculturalité</li> <li>- Amélioration du vivre ensemble et des échanges</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p><b>Il s'agit de concevoir une charte d'engagement de la mobilité sortante formalisée par les structures qui accueillent des jeunes en mobilité éducative sortante et qui reflète les valeurs et les principes communs aux mobilités sortantes dans de bonnes conditions.</b></p> <p>Elle sera diffusée auprès de tous les acteurs en lien avec des projets de ce type. Son appropriation s'intégrera aux formations proposées dans le plan (actions 11.1, 11.2, 11.3)</p> <p><b>L'adhésion se fera par signature et un processus de labellisation pourra en découler</b></p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire rayonner et répandre les valeurs, la vision, les missions, les pratiques, les normes de qualité des acteurs impliqués dans la mobilité en Nouvelle-Aquitaine et sur le territoire national et international</li> <li>- Stimuler les projets de mobilités sortantes</li> <li>- Favoriser l'adhésion aux programmes de mobilité</li> <li>- Fédérer les acteurs impliqués dans l'accueil</li> <li>- Favoriser et faciliter les échanges entre les acteurs des différents secteurs impliqués</li> <li>- Faciliter l'auto-évaluation et l'évaluation des signataires de la Charte en matière de mobilité</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures d'envoi (entreprises, associations, collectivités territoriales, établissements publics...)</li> <li>- Tous les jeunes intéressés ou inscrits dans un projet de mobilité</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs impliqués dans l'envoi de jeunes dans des projets internationaux</li> <li>- Médias classiques et sociaux</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : écriture d'une charte et validation par le COREMOB.</p> <p><b>2019</b> : cycle d'accompagnement pour appropriation de la charte (intégré aux journées de formations des acteurs (cf action 11))</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consensus des acteurs</li> <li>- Demande forte d'engagement à la Charte</li> <li>- Appropriation de la Charte par les acteurs comme outil de référence en mobilité et de distinction « identitaire »</li> <li>- Affichage de la Charte chez les acteurs en lien avec la mobilité</li> <li>- Affichage de la Charte sur les outils de communication classique et des médias sociaux</li> <li>- Amélioration des pratiques et plus globalement de la qualité des projets de mobilité sortante</li> <li>- Augmentation des mobilités et des projets liés aux mobilités sortantes</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit de recenser les outils existants et de produire un kit de mobilité à destination des jeunes inscrits dans un projet de mobilité sortante.</p> <p>Il sera constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des éléments pratiques et administratifs.</li> <li>- des points de vigilance (rupture, isolement...)</li> <li>- une partie relative au pays d'accueil du jeune</li> </ul> <p>Il sera accessible en version numérique et valorisé dans les actions de formation mises en place (actions 11.1, 11.2, 11.3)</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer, harmoniser et offrir un outil facilitant l'accompagnement de jeunes en mobilité sortante</li> <li>- Soutenir et faciliter la mobilité sortante des jeunes</li> <li>- Mutualiser les outils et les pratiques reliées aux mobilités sortantes</li> <li>- Faciliter le processus d'intégration des jeunes en mobilité sortante</li> <li>- Valoriser le territoire Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Favoriser des parcours de mobilité dans un cadre sécurisé</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures qui gèrent des projets de mobilité sortante</li> <li>- Les jeunes inscrits dans un projet de mobilité sortante</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les structures qui gèrent des projets de mobilité sortante</li> <li>- Les jeunes inscrits dans un projet de mobilité sortante</li> <li>- Les partenaires-relais des actions</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : Recensement de l'existant, concertation et production du kit</p> <p><b>A partir de 2019</b> : Diffusion et appropriation dans le cadre des formations proposées aux structures d'envoi (action 11)</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des projets de mobilité et des mobilités</li> <li>- Appropriation du kit par les partenaires et les jeunes (utilisation) comme outil de référence en mobilité sortante</li> <li>- Facilitation et valorisation du travail des acteurs qui envoient des jeunes</li> <li>- Amélioration des outils de mobilité</li> <li>- Connaissance de l'outil par un grand nombre d'acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste en la conception et l'organisation d'un weekend de regroupement et de préparation avant le départ à l'étranger. Il sera composé de temps d'échanges avec les pairs, de mises en situations, de temps de transmission sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des éléments essentiels (santé, visa, ressources...)</li> <li>- des informations concrètes sur les démarches à entreprendre en cas de difficultés</li> <li>- des informations sur les pays</li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de l'accompagnement au départ et des temps de séjour à l'étranger des jeunes</li> <li>- Renforcer la capacité d'agir et d'anticipation des jeunes</li> <li>- Faciliter l'insertion des jeunes dans les pays de destination</li> <li>- Offrir un outil pertinent et des pratiques mutualisées et à jour</li> <li>- Soutenir et développer le vivre ensemble, les échanges</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes qui partent en mobilité dans le cadre d'un dispositif</li> <li>- Les jeunes qui partent en mobilité hors dispositif (loisirs, permis vacances travail, fille au pair, woofing, etc.)</li> <li>- Les structures qui gèrent les projets de départ à l'étranger</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures qui gèrent les projets de départ à l'étranger</li> <li>- Les intervenants experts sur les thématiques abordées</li> <li>- Les réseaux-partenaires, relais d'information des jeunes</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>L'action a été expérimentée en 2017.</p> <p><b>A partir de 2018 : 5 week-ends par an (20 jeunes par regroupement)</b></p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité de l'accompagnement au départ et des temps de séjour à l'étranger des jeunes</li> <li>- Amélioration de l'insertion des jeunes et du temps de séjour</li> <li>- Amélioration des connaissances des ressources mobilisables pendant leur mobilité</li> <li>- Renforcement de la capacité d'agir et d'anticipation des jeunes</li> <li>- Succès des weekends</li> <li>- Amélioration du vivre ensemble et des échanges</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste à développer une offre de mobilité plus flexible et adaptée aux profils des jeunes éloignés des dispositifs de mobilité. Une offre « sur mesure » qui vise à éliminer les obstacles à la mobilité (obstacles psychologiques, culturels, financiers, physiques ...)</p> <p>Plusieurs dispositifs seront mobilisés pour encourager le premier départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service volontaire de court terme ou le service civique à l'international</li> <li>- La participation à un chantier de jeunes bénévoles</li> <li>- Les départs « DestinNAction »</li> <li>- Les échanges de jeunes</li> </ul> <p>Il s'agira aussi de conceptualiser un module de sensibilisation de 5 jours, « Prêt à Décoller », destiné aux jeunes les plus éloignés des dispositifs de mobilité.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Pour les jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux offres de mobilité</li> <li>- Soutenir et influencer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les plus éloignés des dispositifs par l'acquisition naturelle et efficace de compétences sociales et professionnelles tout au long de leur projet de mobilité</li> <li>- Soutenir l'appropriation et/ou le renforcement des capacités d'agir des jeunes éloignés des dispositifs</li> </ul> <p><b>Pour la Région et ses acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la mobilité des jeunes les plus éloignés des dispositifs</li> <li>- Avoir une représentation plus claire des acteurs qui agissent auprès des jeunes éloignés des dispositifs (cartographie)</li> <li>- Doter les acteurs en lien avec les jeunes les plus éloignés des dispositifs d'un outil de sensibilisation « sur mesure »</li> <li>- Améliorer et renforcer le tissu d'acteurs participants aux actions de mobilité en Nouvelle-Aquitaine (diversifier les structures en sensibilisant de nouveaux acteurs)</li> <li>- Accroître et améliorer la qualité de l'offre de mobilité (Qualifier les acteurs de l'éducation formelle et non formelle)</li> <li>- Favoriser les échanges de pratiques entre acteurs sur lesdits publics</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs en lien avec les jeunes les plus éloignés des dispositifs de mobilité</li> <li>- Les jeunes éloignés des dispositifs de mobilité</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem public visé</li> <li>- Pistes solidaires qui portent l'action « SVE stratégique », les missions locales, le réseau Information jeunesse, les établissements publics d'éducation professionnelle ou spécialisée, Cotra-vaux.... Les partenaires étrangers</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et développement du module</li> <li>- Cartographie des acteurs</li> <li>- Diffusion auprès des acteurs</li> <li>- 50 départs</li> </ul> <p><b>2019 : 80 départs ... 2020 : 100 départs</b></p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Captation de publics éloignés des dispositifs</li> <li>- Amélioration du lien avec les publics éloignés</li> <li>- Amélioration des compétences des acteurs en lien avec</li> <li>- Augmentation de l'empowerment (autonomie) chez les jeunes</li> <li>- Augmentation du nombre de départs (2018 = 50/2019 = 80/2020 = 100)</li> <li>- Augmentation des dynamiques partenariales et des liens inter-acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action vise à concevoir et diffuser des fiches explicatives et des tutoriels sur l'accompagnement au retour des jeunes en mobilité sortante axée sur la conscientisation et la valorisation des expériences, compétences acquises par les jeunes tout au long du projet de mobilité ainsi que la prise en compte du risque psycho-social nommé choc du retour.</p> <p>Le recensement des outils de valorisation existants (effectué pendant les commissions du Coremob) permet la création desdites fiches (Youthpass, Europass, AQI, Espace, European Gateway, Compass).</p> <p>Les fiches et les tutoriels seront accessibles via le site Internet « So Mobilité » <a href="http://www.somobilite.fr">www.somobilite.fr</a> (action 22).</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Pour les jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et influencer positivement et concrètement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par l'acquisition naturelle et efficace de compétences sociales et professionnelles tout au long de leur projet de mobilité</li> <li>- Soutenir l'appropriation et/ou le renforcement des capacités d'agir des jeunes</li> <li>- Valoriser les compétences acquises</li> </ul> <p><b>Pour la région et ses acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître et améliorer la qualité de l'offre de mobilité au travers de l'accompagnement au retour</li> <li>- Doter les acteurs de supports et d'outils mutualisés et à jour</li> <li>- Faciliter l'utilisation des outils de valorisation existants</li> <li>- Améliorer les pratiques des acteurs</li> <li>- Améliorer et renforcer le tissu d'acteurs participants aux actions de mobilité en Nouvelle-Aquitaine (Diversifier les structures en sensibilisant de nouveaux acteurs)</li> <li>- Décloisonner les secteurs, en associant notamment le monde de l'entreprise</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Toutes les structures qui accompagnent les jeunes dans leur projet de mobilité</p>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Idem public visé + membres de la commission « Reconnaissance et Valorisation des Acquis de la Mobilité »</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>1<sup>er</sup> semestre 2018 :</b> élaboration du cahier des charges et conception des tutoriels</p> <p><b>A partir de septembre 2018 :</b> mise en ligne et diffusion</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des formations à l'accompagnement au retour</li> <li>- Renforcement de la qualité des projets de mobilité</li> <li>- Augmentation de l'utilisation des supports et des outils</li> <li>- Augmentation de l'empowerment chez les jeunes</li> <li>- Augmentation des dynamiques et partenariales et des liens inter-acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Le territoire transfrontalier est vaste et hétérogène et les projets de jeunesse ont du mal à émerger. Les dispositifs existants sont trop complexes et incertains pour permettre aux petites structures de proximité d'y prétendre.</p> <p>Les financeurs de projets sur ce territoire mutualiseront un fonds commun avec des procédures simplifiées pour soutenir les projets qui émergeront suite aux séminaires de contact (action 21).</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et participer à l'émergence des projets des territoires visés non rejoints par les dispositifs existants (Erasmus+, Poctefa, Aquitaine Euskadi...)</li> <li>- Développer et faciliter les micro-projets dans les territoires visés par l'action ainsi que l'offre de mobilité</li> <li>- Mutualiser les financements entre opérateurs</li> <li>- Soutenir le sentiment d'appartenance au territoire</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs éducatifs et culturels des territoires définis ci-hauts</li> <li>- Acteurs économiques</li> <li>- Jeunes non rejoints par les dispositifs</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale Basque</li> <li>- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>- Le Conseil Régional</li> <li>- L'Euro région et leurs homologues espagnols</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation des financeurs et constitution du fonds.</li> <li>- Rédaction de l'appel à projets et définition des modalités de sélection</li> </ul> <p><b>A partir de 2019 :</b> Réception, instruction et financement des projets</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fonds spécifique pour les projets non rejoints par les dispositifs</li> <li>- Augmentation des projets financés</li> <li>- Structuration et renforcement du réseau d'acteurs</li> <li>- Amélioration des liens entre acteurs</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste à organiser un séminaire d'une journée de construction de micro-projets de mobilité finançables par le fonds spécifique (voir action 20). Ce séminaire est organisé par ateliers thématiques tels éducation, loisirs, environnement, culture, sport, éducation à la paix. Le périmètre de l'action sera ajusté en fonction de la thématique et des réalités culturelles et territoriales.</p> <p>Les séminaires permettront de créer un cadre favorable pour faciliter la coopération entre les acteurs.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'offre de mobilité sur les territoires visés par l'action</li> <li>- Soutenir et faciliter l'émergence de projets de mobilité sur les territoires visés par l'action non rejoints par les dispositifs existants (tels (Erasmus+, Poctefa, Aquitaine Euskadi)</li> <li>- Développer et faciliter la construction des micro-projets</li> <li>- Renforcer les capacités d'agir des acteurs en matière de mobilité jeunesse</li> <li>- Offrir un cadre de rencontre aux acteurs de proximité des territoires visés par l'action</li> <li>- Stimuler les acteurs en lien avec les jeunes sur les territoires visés par l'action</li> <li>- Soutenir le sentiment d'appartenance au territoire</li> <li>- Comprendre le contexte et les enjeux du travail de la jeunesse dans l'espace transfrontalier</li> <li>- Découvrir et partager des pratiques</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Tous les acteurs en lien avec les jeunes (acteurs éducatifs et culturels) des territoires visés</p>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement Public de Coopération Intercommunale Basque</li> <li>- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,</li> <li>- l'Euro région et leurs homologues espagnols et l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels impliqués</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : choix des thématiques, identification des structures, organisation logistique</p> <p><b>A partir de 2019</b> : 2 séminaires de contact chaque année (60 personnes)</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre de jeunes rejoints</li> <li>- Meilleures compétences en rédaction de micro-projets ? mobilité jeunesse non rejoints par les dispositifs</li> <li>- Micro-projets rédigés</li> <li>- Structuration et renforcement du réseau d'acteurs</li> <li>- Amélioration des liens entre acteurs</li> <li>- Développement et génération de capacités d'agir et de pratiques en lien avec la mobilité adaptées aux territoires visés par l'action</li> </ul>



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action consiste à créer un site internet « So Mobilité » qui sera le portail unique de communication, d'information et d'interaction de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recensement et l'indexation dans une base de données des acteurs impliqués dans la mobilité des jeunes et de leurs champs d'intervention et d'expertise</li> <li>- la mise à disposition des ressources créées et utilisées</li> <li>- la valorisation des événements organisés par les structures et les acteurs</li> <li>- la promotion de la mobilité</li> <li>- un espace intranet destiné aux professionnels (échanges et mutualisation des outils, des pratiques et des projets de mobilité)</li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les synergies et les actions des acteurs publics, parapublics et associatifs en matière de mobilité en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Offrir une information claire accessible rapidement et 24/24h</li> <li>- Simplifier et faire converger les besoins des acteurs et des jeunes en un point unique</li> <li>- Améliorer l'information et la communication reliées à la mobilité</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs impliqués dans les activités de mobilité individuelle, collective, reliées ou non à un dispositif</li> <li>- Les jeunes</li> <li>- Les acteurs économiques, culturels, sociaux, éducatifs, etc.</li> <li>- Le grand public</li> <li>- Les médias</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>L'ensemble des acteurs privés et institutionnels qui participent à la démarche.</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p><b>2018</b> : Cahier des charges et conception du site</p> <p><b>A partir de septembre 2018</b> : Lancement et animation du site</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration et augmentation de l'information et de la communication sur la mobilité des jeunes</li> <li>- Renforcement de la cohésion et de la cohérence des acteurs et des actions</li> <li>- Amélioration des liens avec les acteurs et les jeunes</li> </ul>

<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b></p>	<p>Il s'agit d'organiser une journée de réflexion sur les mobilités au travers de laquelle sont abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les axes de développement</li> <li>- Les thématiques initiées par les commissions du COREMOB et les partenaires impliqués dans la réflexion sur la mobilité entrante, la coopération décentralisée et transfrontalière, la reconnaissance et la valorisation des acquis de la mobilité, la diversification des publics</li> <li>- La structuration de la plateforme seront aussi un enjeu.</li> </ul> <p>Les travaux menés en ateliers lors de cette journée viendront alimenter les débats d'instances plus larges telles que la Conférence Territoriale de la Jeunesse.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager et définir de nouveaux axes de développement.</li> <li>- Assurer la continuité du travail partenarial des commissions du COREMOB</li> <li>- Créer des synergies et des dynamiques régionales</li> <li>- Echanger et mutualiser les pratiques et les outils</li> <li>- Alimenter les réflexions de la Conférence Territoriale de la Jeunesse sur l'axe mobilité</li> <li>- Permettre un suivi du plan d'actions.</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<p>Les membres des commissions du COREMOB et l'ensemble des acteurs qui souhaitent rejoindre la démarche</p>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Le COREMOB et les membres des commissions</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>Journée tenue au cours du deuxième semestre de chaque année</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action évalué et actualisé</li> <li>- Des pistes et des axes de développement</li> <li>- Maintien de la cohérence et de la cohésion du COREMOB</li> <li>- Une évaluation juste et réalisée par les acteurs eux-mêmes</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre et types de pistes formulées</li> <li>- Nombre et types d'axes de développement définis</li> </ul>



DESCRIPTION DE L'ACTION

**Il s'agit de formuler et de déployer une stratégie de communication en Nouvelle-Aquitaine sur l'objectif 4 du plan d'action visant la mise en réseau des acteurs et la structuration des espaces.**

**Elle participe :**

- Au recensement des acteurs point de relais information
- A la présentation des schémas du réseau région et des réseaux d'action dessinés implicitement et identifiés par le plan d'actions triennal
- A l'instauration et la dynamisation des flux d'échanges entre les acteurs et des objets d'échanges (outils, supports, informations, etc)

**Cette stratégie rappelle :**

la démarche, la philosophie, les valeurs, la mission, les objectifs du plan puis de l'objectif 4

**Cette stratégie formule les recommandations sur :**

LES CIBLES PRINCIPALES telles

- 1) les acteurs et partenaires actuels et potentiels (points de relais actifs en information ou impliqué dans une activité et les regroupements et fédérations dans lesquels ils sont membres) intervenant dans la mobilité (entrante, sortante, collective, individuelle, éducative formelle ou non formelle, culturelle, inscrite ou non dans un dispositif, etc)
- 2) financeurs actuels et potentiels

LES CIBLES INTERMÉDIAIRES telles

- 1) les acteurs qui influencent l'entrée ou le maintien de la cible principale dans les réseaux ou les espaces de collaboration (influence provenant d'actions, de missions connexes pouvant stimuler l'entrée ou le maintien de la cible principale dans le-les réseau-x ou l'-les espace-s de collaboration)
- 2) les jeunes qui influencent les activités et actions par leur participation, leur implication, etc.

LES CIBLES DE COMMUNICATION publiques, parapubliques, associatives ou économiques relais et tous les médias classiques et sociaux intra-sectoriels, spécialisés, régionaux et locaux (PQR/PMR/PHR)

LES OBJECTIFS

LES MOYENS

LES OUTILS

- Visant à influencer et médiatiser le-s réseau-x et leurs actions tels les supports d'information et de communication : newsletters, médias spécialisés, flashes, page facebook, site internet, blogs, etc.)
- Visant à soutenir et fédérer les acteurs participants à la vie du-des réseau-x et des espaces collaboratifs tels les outils, supports développés ou mutualisés et ceux créés pour faciliter leurs appropriation et utilisation

LE CALENDRIER

LE BUDGET





<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Objectifs généraux :</b> Créer ou renforcer le lien de confiance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le plan d'action auprès des publics internes et externes</li> <li>- Développer/Renforcer le souhait et le sentiment d'appartenance au réseau des acteurs déjà ou non encore impliqués en mobilité et en interculturalité</li> <li>- Renforcer l'image et la réputation de la Région auprès de ses cibles</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> Créer/Renforcer le lien durable avec les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une communication et des outils visant à fédérer, stimuler les acteurs, créer et/ou renforcer la tonicité du tissu d'acteurs intervenant dans les projets de mobilité</li> <li>- Créer ou remodeler des outils de communication et d'information pertinents soutenant les activités de réseaux et d'espace de collaboration</li> <li>- Communiquer et stimuler les valeurs, les missions et objectifs de chaque réseau (qui permettront de définir une identité unique (celle du réseau d'action et multiple ou métissée (celle du réseau d'action dans le réseau régional) au travers d'une communication rythmée</li> <li>- Construire une communication adaptée aux pouvoirs publics nationaux et européens</li> <li>- Recenser les points relais des réseaux existants et potentiels, les capacités et les besoins pour chaque réseau et espaces à développer ou à renforcer</li> <li>- Schématiser les réseaux et les espaces de collaboration</li> </ul>
<p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs cibles</li> <li>- Les personnes porteuses des dossiers reliés à l'interculturalité ou à la mobilité dans toutes les strates du « millefeuille des pouvoirs publics »</li> <li>- Les financeurs acquis et potentiels</li> <li>- Les médias classiques et sociaux (PQR/PMR/PHR) + spécialisés (territoires, associatifs, thématiques interculturalité/mobilité/international, etc, gazettes des communes, etc)</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES IMPLIQUÉS</b></p>	<p>Les services de communication des acteurs publics, parapublics, associatifs régionaux, nationaux, etc et leurs médias classiques et sociaux</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p>A voir selon les calendriers d'action des fiches</p>
<p><b>RÉSULTATS IMPACTS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une adhésion des acteurs existants et potentiels pertinents et actifs.</li> <li>- Un renforcement de l'appartenance aux réseaux par les acteurs.</li> <li>- Une connaissance de l'existence et de la mission du réseau d'acteur de Nouvelle-Aquitaine.</li> <li>- Une synergie et une proactivité déclinée au travers de projets nouveaux, de méthodes nouvelles en animation, en sensibilisation ou en communication, d'outils nouveaux, etc, d'une identité forte.</li> <li>- Des compétences en réseautage et en réseau (constitution, animation, développement, actions, etc.) renforcées</li> <li>- A long terme, une renommée relatant de réels savoir-faire en dynamisation de territoire et en mobilité</li> <li>- Une augmentation de la visibilité et un renforcement de la réputation et de l'image de la région auprès des acteurs nationaux, autres acteurs régionaux, internationaux</li> <li>- Un rayonnement de la région et de ses acteurs auprès des financeurs</li> <li>- Une augmentation de l'attractivité de la région auprès des acteurs publics, parapublics, associatifs internationaux</li> </ul>

# RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE

## Site de Bordeaux

125 cours Alsace Lorraine  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 56 00 56  
bordeaux@crijna.fr  
www.info-jeune.net

## Site de Limoges

13 cours Jourdan  
87000 Limoges  
limoges@crijna.fr  
www.crijlimousin.org

## Site de Poitiers

64 rue Gambetta  
86000 Poitiers  
Tél : 05 49 60 68 68  
poitiers@crijna.fr  
www.ij-poitou-charentes.org

## 16 - CHARENTE

- › CIJ ANGOULÊME  
Tél. 05 45 37 07 30
- › PIJ ANGOULÊME  
Tél. 05 45 94 81 03
- › BIJ COGNAC  
Tél. 05 45 82 62 00
- › PIJ ROUMAZIÈRES-LOUBERT  
Tél. 05 45 71 18 59
- › PRIJ SOYAUX  
Tél. 05 45 93 11 58

## 17 - CHARENTE-MARITIME

- › PIJ AIGREFEUILLE D'AUNIS  
Tél. 05 46 35 07 43
- › BIJ JONZAC  
Tél. 05 46 48 58 10
- › CDIJ LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 41 16 36
- › PIJ MARANS  
Tél. 05 46 01 10 40
- › PIJ PÉRIGNY  
Tél. 05 46 44 32 44
- › BIJ ROCHEFORT-SUR-MER  
Tél. 05 46 87 40 26
- › BIJ ROYAN  
Tél. 05 46 06 60 70
- › BIJ SAINTES  
Tél. 05 46 97 49 50
- › BIJ SAINT-JEAN-D'ANGÉLY  
Tél. 05 46 33 65 35
- › BIJ SAINT-PIERRE D'OLÉRON  
Tél. 05 46 76 63 07
- › BIJ SURGÈRES  
Tél. 05 46 07 76 10

## 19 - CORREZE

- › PIJ BRIVE  
Tél : 05 55 23 43 80
- › PIJ BUGEAT-SORNAC  
Haute-Corrèze Communauté  
Tél : 05 55 95 08 13
- › PIJ ÉGLETONS  
Espace Jeunes de la Communauté de communes  
de Ventadour - Square Uffenheim  
Tél : 05 55 93 12 04
- › PIJ MEYMAC  
Tél : 05 55 96 78 58
- › PIJ NEUVIC  
Tél : 09 60 19 41 28
- › PIJ TULLE  
Tél : 05 55 26 92 21
- › PIJ USSEL  
Tél : 05 55 72 13 23

## 23 - CREUSE

- › PIJ AUBUSSON  
Tél : 05 55 67 77 29
- › PIJ AUZANCES  
Tél : 05 55 82 80 47
- › PIJ BOURGANEUF  
Tél : 05 55 64 24 33
- › PIJ BOUSSAC  
Tél : 05 55 65 04 68
- › PIJ DUN-LE-PATESTEL  
Tél : 05 87 66 00 00
- › PIJ GENUILLAC  
Tél : 05 55 62 80 92
- › BIJ GUERET  
Tél : 05 55 52 00 40
- › PIJ LA SOUTERRAINE  
Tél : 05 19 02 10 31

## **24 - DORDOGNE**

- › **PIJ BELVES**  
Tél. 05 53 31 44 81
- › **BIJ BERGERAC**  
Tél. 05 53 58 11 77
- › **PIJ COULOUNIEUX CHAMIERS**  
Tél. 05 53 45 60 30
- › **PIJ EYMET**  
Tél. 05 53 22 98 16
- › **PIJ LE BUISSON DE CADOUIN**  
Tél. 05 53 23 86 08
- › **PIJ MARSAC SUR L'ISLE**  
Tél. 05 53 54 21 22
- › **PIJ MONTIGNAC**  
Tél. 05 53 51 79 90
- › **PIJ NONTRON**  
Tél. 05 53 60 82 87
- › **BIJ PERIGUEUX**  
Tél. 05 53 53 52 81
- › **PIJ SARLAT**  
Tél. 05 53 31 19 11
- › **BIJ TERRASSON**  
Tél. 05 53 50 82 44

## **33 - GIRONDE**

- › **PIJ AMBARES**  
Tél. 05 56 77 62 64
- › **PIJ ANDERNOS**  
Tél. 05 56 03 08 04
- › **PIJ ARCACHON**  
Tél. 05 57 72 71 05
- › **PIJ ARES**  
Tél. 05 57 17 43 05
- › **PIJ ARTIGUES PRES BORDEAUX**  
Tél. 05 56 38 50 54
- › **PIJ BASSENS**  
Tél. 05 57 80 81 78
- › **BIJ BEGLES**  
Tél. 05 56 49 06 34
- › **PIJ BIGANOS**  
Tél. 05 57 70 17 54
- › **BIJ BLANQUEFORT**  
Tél. 05 57 93 12 93
- › **PIJ BLAYE**  
Tél. 05 57 42 95 45
- › **CRIJ Nouvelle Aquitaine – Site de BORDEAUX**  
Tél. 05 56 56 00 56
- › **BIJ BRUGES**  
Tél. 05 56 16 17 96

- › **BIJ CADILLAC**  
Tél. 05 57 98 02 98
- › **BIJ CARBON BLANC**  
Tél. 05 57 77 68 87
- › **PIJ COUTRAS**  
Tél. 05 57 69 37 35
- › **BIJ CREON**  
Tél. 05 57 34 42 52
- › **BIJ EYSINES**  
Tél. 05 56 28 92 17
- › **BIJ GRADIGNAN**  
Tél. 05 56 89 12 46 / 06 18 02 03 10
- › **PIJ GUITRES**  
Tél. 05 57 69 27 70
- › **PIJ IZON**  
Tél. 06 75 90 02 81
- › **BIJ LA BREDE**  
Tél. 05 56 78 43 82
- › **PIJ LACANAU**  
Tél. 05 57 17 92 70
- › **BIJ LA TESTE DE BUCH**  
Tél. 05 57 52 41 22
- › **BIJ LE BOUSCAT**  
Tél. 05 56 43 98 08
- › **PIJ LEGE CAP-FERRET**  
Tél. 05 56 03 80 54
- › **PIJ LESPARRE**  
Tél. 06 35 31 43 55
- › **BIJ LIBOURNE**  
Tél. 05 57 74 06 52
- › **BIJ LORMONT**  
Tél. 05 57 77 79 72
- › **PIJ MARCHEPRIME**  
Tél. 05 57 71 50 97
- › **BIJ MERIGNAC**  
Tél. 05 57 00 02 40
- › **PIJ MIOS**  
Tél. 05 57 17 07 92
- › **BIJ PESSAC**  
Tél. 05 57 93 67 80
- › **PIJ PODENSAC**  
Tél. 05 56 27 17 54
- › **PIJ SAINT AUBIN DU MEDOC**  
Tél. 05 56 24 49 29 / 06 77 91 10 53
- › **PIJ SAINT JEAN D'ILLAC**  
Tél. 05 56 21 83 19 / 06 49 18 00 75
- › **BIJ SAINT MEDARD EN JALLES**  
Tél. 05 56 05 10 01

› **BIJ TALENCE**

Tél. 05 56 84 78 13

› **PIJ VILLENAVE D'ORNON**

Tél. 05 57 99 01 10

**40 - LANDES**

› **PIJ BISCARROSSE**

Tél. 05 58 78 33 17

› **BIJ Marenne Adour Côte Sud CAPBRETON**

Tél. 05 58 41 09 51

› **PIJ de la Communauté de communes Côtes Landes Nature CASTETS**

Tél. 05 58 55 79 55

› **PIJ GRENADE SUR L'ADOUR**

Tél. 05 58 03 79 02

› **PIJ HINX**

Tél. 05 58 89 56 32 / 07 87 60 55 77

› **PIJ LABOUHEYRE**

Tél. 05 58 04 53 10

› **PIJ MIMIZAN**

Tél. 05 58 09 46 18

› **BIJ MONT DE MARSAN**

Tél. 05 58 03 82 63

› **PIJ MORCENX**

Tél. 06 72 97 81 70

› **PIJ ONDRES**

Tél. 05 59 45 34 97 / 06 65 69 49 88

› **PIJ PARENTIS EN BORN**

Tél. 06 75 66 20 49

› **PIJ SAINT MARTIN DE SEIGNANX**

Tél. 05 59 44 82 86

› **PIJ TARNOS**

Tél. 05 59 64 49 59

› **PIJ VILLENEUVE DE MARSAN**

Tél. 05 58 03 43 50

**47 - LOT ET GARONNE**

› **BIJ AGEN**

Tél. 05 53 67 69 78

› **PIJ LE PASSAGE D'AGEN**

Tél. 05 53 47 31 24

› **BIJ MARMANDE**

Tél. 05 53 93 46 49

› **BIJ SAINTE LIVRADE SUR LOT**

Tél. 05 53 01 47 98

› **BIJ VILLENEUVE SUR LOT**

Tél. 05 53 40 49 11 et/ou 05 53 40 49 12

**64 - PYRENEES ATLANTIQUES**

› **BIJ BAYONNE**

Tél. 05 59 59 35 29

› **BIJ BIARRITZ**

Tél. 05 59 41 01 67

› **PIJ CIBOURE**

Tél. 05 59 47 64 98

› **PIJ HASPARREN**

Tél. 05 59 29 58 33

› **BIJ HENDAYE**

Tél. 05 59 20 41 41

› **BIJ MORLAAS**

Tél. 05 59 33 63 67

› **PIJ MOUGUERRE**

Tél. 05 59 31 51 82

› **PIJ MOURENX**

Tél. 05 59 71 54 87

› **PIJ OLORON SAINTE MARIE**

Tél. 05 59 39 84 40

› **BIJ ORTHEZ**

Tél. 05 59 69 21 13

› **BIJ PAU**

Tél. 05 59 98 90 40

› **PIJ SAINT ETIENNE DE BAIGORRY**

Tél. 05 59 37 47 20

› **BIJ SAINT JEAN DE LUZ**

Tél. 05 59 85 20 40

› **PIJ SAINT PALAIS**

Tél. 05 59 65 28 60

› **PIJ SERRES CASTET**

Tél. 05 59 33 11 66

› **PIJ TARDETS**

Tél. 05 59 28 67 62

› **PIJ URRUGNE**

Tél. 05 59 85 94 26

› **PIJ USTARITZ**

Tél. 05 59 70 52 60

**79 - DEUX-SEVRES**

› **BIJ BRESSUIRE**

Tél. 05 49 80 48 84

› **PIJ CHAMPDENIERS**

Tél. 05 49 25 62 27

› **PIJ LES FORGES**

Tél. 05 49 69 93 13

› **PIJ MAULÉON**

Tél. 05 49 81 20 75

- › CIJ NIORT  
Tél. 05 49 17 50 53
- › PIJ NIORT  
Tél. 05 49 77 25 41
- › PIJ NUEIL-LES-AUBIERS  
Tél. 05 49 65 42 10
- › PIJ PARTHENAY  
Tél. 05 49 94 23 46

## 86 - VIENNE

- › BIJ CHÂTELLERAULT  
Tél. 05 49 23 70 00
- › PIJ L'ISLE JOURDAIN  
Tél. 05 49 48 94 00
- › PIJ MONTMORILLON  
Tél. 05 49 91 04 88
- › CRIJ Nouvelle Aquitaine - Site de POITIERS  
Tél : 05 49 60 68 68

## 87 - HAUTE-VIENNE

- › PIJ BELLAC  
Tél : 05 55 68 87 54
- › CRIJ NOUVELLE-AQUITAINE – Site de LIMOGES  
Tél : 05 55 100 800
- › PIJ LIMOGES - PORTES-FERREES  
Tél : 05 55 31 88 20
- › PIJ LIMOGES - VAL DE L'AURENCE  
Tél : 05 55 01 23 90
- › PIJ NEXON  
Tél : 05 55 58 11 05
- › PIJ PANAZOL  
Tél : 05 55 31 05 90
- › PIJ SAINT-JUNIEN  
Tél : 05 55 02 05 71
- › PIJ SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT  
Tél : 05 55 56 11 18
- › PIJ SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES  
Tél : 05 55 76 92 66
- › PIJ SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
Tél : 05 55 08 27 98 / 99

## RELAIS INFOS JEUNES

### 19 – CORREZE

- › RIJ ARGENTAT  
Tél : 05 55 91 90 11
- › RIJ ARNAC-POMPADOUR  
Tél : 05 55 73 31 11
- › RIJ AYEN  
Tél : 05 55 25 76 12
- › RIJ BEAULIEU-SUR-DORDOGNE  
Tél : 05 19 07 81 12
- › RIJ BEYNAT  
Tél : 05 19 07 81 21
- › RIJ BORT-LES-ORGUES  
Tél : 05 55 96 14 50
- › RIJ BRIVE - LES CHAPELIES  
Tél : 05 55 23 02 78
- › RIJ BRIVE - RIVET  
Tél : 05 55 88 20 91
- › RIJ BRIVE - TUJAC  
Tél : 05 55 86 34 60
- › RIJ EYGURANDE  
Tél : 05 19 07 81 72
- › RIJ JUILLAC  
Tél : 05 55 21 01 25

- › RIJ LUBERSAC  
Tél : 05 55 73 91 96

- › RIJ UZERCHE  
Tél : 05 55 73 22 15

### 23 – CREUSE

- › RIJ FELLETIN  
Tél : 05 55 66 55 22
- › RIJ FLAYAT  
Tél : 09 62 14 97 75

### 87 - HAUTE-VIENNE

- › RIJ AMBAZAC  
Tél : 05 55 57 05 30
- › RIJ BESSINES-SUR-GARTEMPE  
Tél : 05 55 76 81 19
- › RIJ CHATEAUNEUF-LA-FORET  
Tél : 05 55 37 71 45
- › RIJ CONDAT-SUR-VIENNE  
Tél : 05 55 00 25 01
- › RIJ DORAT  
Tél : 05 55 60 60 75
- › RIJ EYMOUTIERS  
Tél : 05 55 69 21 97

- › RIJ FEYTIAT

Tél : 05 55 48 43 20

- › RIJ LIMOGES - BEAUBREUIL  
Tél : 07 68 46 70 02

- › RIJ LIMOGES - BELLEVUE-NAUGEAT  
Tél : 05 55 33 12 59

- › RIJ LIMOGES - LA BASTIDE  
Tél : 05 55 38 36 02

- › RIJ LIMOGES - LES COUTURES  
Tél : 05 87 75 80 64

- › RIJ LIMOGES - PONTICAUDS  
Tél : 05 55 31 45 00

- › RIJ LIMOGES - VIGENAL  
Tél : 05 55 57 15 47

- › RIJ PALAIS-SUR-VIENNE  
Tél : 05 55 37 01 35

- › RIJ RILHAC-RANCON  
Tél : 05 55 79 50 77

- › RIJ SAILLAT-SUR-VIENNE  
Tél : 05 87 41 55 99

- › RIJ SEREILHAC  
Tél : 05 55 39 10 33

- › RIJ VERNEUIL SUR VIENNE  
Tél : 05 55 00 86 80

Pour toutes vos questions

**RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

- › [cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr)
- › [sandrine.dos-santos@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:sandrine.dos-santos@nouvelle-aquitaine.fr)

**DIRECTION REGIONALE JEUNESSE ET SPORT  
COHESION SOCIALE**

- › [selim.kancal@jscs.gouv.fr](mailto:selim.kancal@jscs.gouv.fr)
- › [cecile.chatuant@jscs.gouv.fr](mailto:cecile.chatuant@jscs.gouv.fr)

**CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

- › [contact@crijna.fr](mailto:contact@crijna.fr)



Direction régionale et départementale de la jeunesse  
des sports et de la cohésion sociale  
de Nouvelle-Aquitaine

